

Les Echos de l'Eco

echosdeleco.com

OCTOBRE 2022 - N°019 / GRATUIT, NE PEUT ÊTRE VENDU



Octobre rose

Ensemble luttons contre les cancers féminins



#OneIIA

"The Power Of We"

Interview

Patrick Gérenthon Directeur général Bolloré Transport & Logistics



BOLLORÉ

TRANSPORT & LOGISTICS

LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Bolloré Transport & Logistics est l'un des premiers groupes de transport et de logistique dans le monde. L'entreprise est présente dans 111 pays sur les 5 continents et emploie 35 000 collaborateurs...

P. 4-5

Essentiels



Acciona joue sa partition dans la construction d'une nouvelle usine d'eau potable

Ce projet s'inscrit dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT) et vise l'accès universel à l'eau potable. Le 9 septembre, ils ont signé ! L'acte de ratification de la construction d'une nouvelle infrastructure de production d'eau potable...

P. 6



Hugues Mbadinga Madiya consolide les liens entre la communauté d'affaires française et certains membres du Gouvernement

Vendredi 16 septembre, en présence d'Alexis Lamek, ambassadeur, haut représentant de la République française...

P. 10-13



Devenir propriétaire : un rêve réalisable ?

La simple lecture du dossier de presse de Trianon Homes a suscité un vif intérêt de la part de la rédaction...

P. 16-17

VOTRE DÉPANNEUR À VOTRE DISPOSITION

+241 77 37 45 37



Tél : 011 72 19 25

Email : assinco@assinco-sa.com ; commercial@assinco-sa.com

Assinco
LE RISQUE MAÎTRISÉ, L'AVENIR ASSURÉ

AU SECOURS DE LA MANGROVE



Chez Vivo Energy, notre responsabilité sociale s'inscrit dans le développement durable de la planète et la protection de l'environnement.



Notre partenariat Green school avec l'ONG «les amis de la Lowé» permet de venir au secours de la Mangrove du Gabon tout en éduquant la nouvelle génération à être des citoyens responsables.





Édito

LA DÉTERMINATION EST UN MOTEUR

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le mois d'octobre est celui de la lutte contre le cancer du sein. Rien ne s'oppose à ce qu'un sujet bien loin de la ligne éditoriale des *Échos de l'Éco* passe en priorité dès lors que son importance prédomine sur toute actualité. Nous vous invitons donc à lire l'historique du symbole du ruban rose en page 22. Mais plus fort que tous les mots, que toutes les campagnes de publicité, c'est le témoignage en images de Véronica Mombiéla, une Franco-Gabonaise qui n'a plus peur de rien ni de personne ! Merci Véronica d'impulser ton courage à toutes les femmes.

Pour la première fois, un représentant du groupe Bolloré a répondu à nos questions et les pages qui lui sont consacrées répondront probablement à bien des questionnements. L'actualité est foisonnante en cette rentrée. De signatures officielles (Acciona) à l'organisation d'un forum riche en rebondissements, de la présentation des grandes orientations de la loi de finances à celle d'un sujet sur l'immobilier et la propriété foncière censé faire bouger les lignes, de l'annonce de la foire aux vins jusqu'à l'évocation des levées de fonds du Feda (Fonds pour le développement des exportations en Afrique) et à la publication d'une interview de Monsieur l'ambassadeur d'Égypte relative à la COP 27, je suis convaincue que ce numéro de notre journal retiendra particulièrement votre attention.

Après ces congés bien mérités, déjà loin pour beaucoup d'entre nous, nous devons sortir de notre zone de confort pour nous projeter déjà vers la fin de l'année. Mais avant cela et après l'analyse de tous les paramètres, économiques, conjoncturels... dites-nous si, comme nous, vous constatez que l'après-covid est plus réjouissant que nous ne l'avions prévu (même si nous n'en sommes pas encore complètement sortis). Nous sommes effectivement passés par des phases subjectives pour entrer dans le vif des opportunités. À nous de positiver, de cesser de douter, d'ajuster nos prévisionnels et de contribuer à faire avancer le Gabon.

Bonne lecture.

Anne-Marie Jobin

DIRECTRICE DE LA PUBLICATION JOURNALISTE

Anne-Marie Jobin
echosdeleco@gmail.com
(+241) 062 18 77 18

RESPONSABLE MULTIMÉDIA

Lylia Lunckwey

INFOGRAPHISTE & DIRECTEUR ARTISTIQUE

Donald Ella - Studio Pixel

ASSISTANTE DE DIRECTION

Jocelyne Mouckala
(+241) 066 06 94 98

RELECTURE & CORRECTION

Michaela Rubi

INFORMATIONS LÉGALES

Sté Échos de l'Éco
RCCM : GA-LBV-01-2022-B16-00001
Déclaration de constitution d'un organe de presse accordée le 05 février 2021
Ministère de la Communication
N°: AT_MC00001/2021

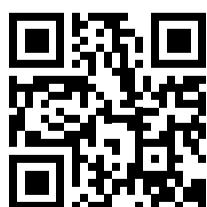
PUBLICITÉ ET MARKETING

Réseau de distribution : echosdeleco@gmail.com

IMPRESSION



IMPRIMÉ À 12 000 EX



Sommaire



P.8

L'ÉGYPTE ET LE GABON ENSEMBLE DEPUIS PRESQUE UN DEMI-SIÈCLE

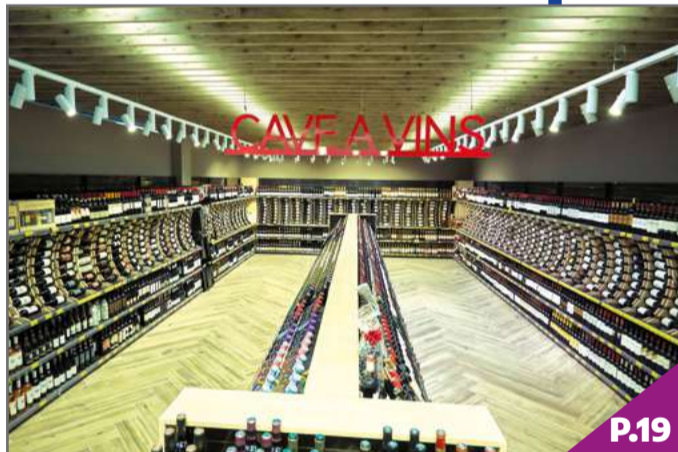
Les relations politiques entre l'Égypte et le Gabon ont commencé par la visite du défunt président El hadj Omar Bongo Ondimba en Égypte en 1975, suivie de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. L'ambassade d'Égypte est ouverte à Libreville depuis 1975.

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 : CE QU'IL FAUT RETENIR

La loi de finances rectificative pour 2022 « LFR 2022 », publiée au Journal officiel (J.O.) au mois d'août 2022, apporte des modifications au Code général des impôts (CGI). Ci-après l'essentiel de ce qu'il faut retenir.



P.14



P.19

LA FOIRE AUX VINS DU 28 OCTOBRE AU 4 DÉCEMBRE 2022

Chaque année à cette même période, c'est la foire aux vins. Préparer les fêtes de fin d'année, reconstituer sa cave ou simplement découvrir de nouvelles appellations et profiter de prix attractifs, les raisons d'y participer sont multiples et n'ont pas besoin d'être justifiées.

LE FEDA, UN PARTENAIRE DES PME AFRICAINES

Le Fonds pour le développement des exportations en Afrique (Feda) lève 670 millions de dollars pour booster l'export africain à valeur ajoutée.



P.21



P.22

UN CANCER N'EST PAS UN ENNEMI, C'EST UN ADVERSAIRE QUE L'ON DOIT COMBATTRE. SOYONS PLUS FORTES QUE LUI !

Plus fort que tous les mots, que toutes les campagnes de publicité, c'est le témoignage en images de Véronica Mombiéla, une Franco-Gabonaise qui n'a plus peur de rien ni de personne ! Merci Véronica d'impulser ton courage à toutes les femmes.

INTERVIEW DE PATRICK GÉRENTHON, DIRECTEUR GÉNÉRAL BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS

BOLLORÉ TRANSPORT & LOGISTICS : LE CHANGEMENT DANS LA CONTINUITÉ

Bolloré Transport & Logistics est l'un des premiers groupes de transport et de logistique dans le monde. L'entreprise est présente dans 111 pays sur les 5 continents et emploie 35 000 collaborateurs. En Afrique, elle est leader sur le marché et investit en moyenne 250 millions d'euros par an pour moderniser ou construire de nouvelles infrastructures. Pour ce faire, elle s'appuie sur ses 20 600 collaborateurs répartis dans 48 pays et 250 filiales.

Par Anne-Marie Jobin

L'histoire de son implantation au Gabon a commencé il y a 80 ans par l'ouverture du siège gabonais de Delmas Vieljeux en 1942 à Libreville et Port-Gentil. Au fur et à mesure, l'entreprise a développé son réseau grâce au corridor reliant des zones stratégiques de l'arrière-pays gabonais. Devenue Bolloré Transport & Logistics, elle offre aujourd'hui des solutions complètes sur toute la chaîne d'approvisionnement, incluant le fret aérien et maritime, le courtage en douane, l'entreposage et la distribution ainsi que de nombreux autres services à valeur ajoutée. Bolloré Transport & Logistics Gabon dispose d'un large éventail de capacités pour traiter tous types de fret, jusqu'aux équipements hors gabarits, avec une expertise spécifique dans plusieurs secteurs tels que le secteur minier et Oil & Gas. Patrick Gérenthon est nommé directeur général de Bolloré Transport & Logistics au Gabon, en août 2021. Il a accepté de répondre à quelques questions.

EE En mars dernier, le groupe Bolloré a annoncé avoir conclu un accord avec le groupe MSC pour la cession de Bolloré Africa Logistics. Où en êtes-vous aujourd'hui dans l'avancement de ce dossier ?

Le groupe Bolloré a signé le 31 mars dernier un contrat prévoyant la cession de 100 % de l'activité de Bolloré Africa Logistics (BAL) sous réserve de l'obtention d'au-

torisations réglementaires de la part des autorités de la concurrence et de l'accord de certaines des contreparties de Bolloré Africa Logistics, processus qui devrait être finalisé d'ici la fin du premier trimestre 2023.

Il est important de revenir sur les principales raisons qui ont amené le groupe Bolloré à faire ce choix. Ce projet s'inscrit d'abord dans la continuité des actions déjà mises

en place. Il va non seulement préserver les emplois, mais aussi garantir la pérennité et le développement des activités tout en continuant de respecter les engagements pris.

D'autre part, les deux groupes partagent de grandes similitudes. MSC est en effet un groupe familial qui place ses collaborateurs au cœur de sa stratégie d'entreprise. Ces dernières années, il a effectué des investissements importants en Afrique et nourrit aujourd'hui de grandes ambitions pour le continent. Sa position de premier armateur mondial en volume de conteneurs, sa capacité d'investissement, ses ressources et son expertise du marché pourraient ainsi permettre aux projets que le groupe Bolloré a conçus, portés et développés de prendre un nouvel élan.

EE Quelle est la stratégie que vous allez mettre en place ?

Nous avons pour ambition de poursuivre les chantiers déjà initiés depuis plusieurs années pour accompagner la transformation de l'économie gabonaise, que ce soit par la mise en œuvre de projets structurants visant à améliorer la compétitivité du pays ou par la mise en place de solutions logistiques et digitales venant faciliter les opérations d'importation et d'exportation.

Il en va de même pour nos engagements en matière de RSE. Nous sommes régulièrement impliqués dans des actions solidaires au béné-



●●● Base Logistique Port-Gentil



PORTRAIT ET PARCOURS DE PATRICK GÉRENTHON

Marié et père de 3 enfants, Patrick Gérenthon est diplômé de l'institut supérieur de commerce et de management Sully et de l'École pratique de Marseille. En 2000, il entre dans le groupe Bolloré via l'armateur Delmas chez qui il occupe successivement différents postes de management. En 2009, il part pour Kinshasa comme directeur d'exploitation puis cinq ans après en Côte d'Ivoire pour y exercer le poste de directeur des solutions maritimes. En 2016, il devient directeur général du cluster Corne de l'Afrique qui regroupe au sein de son périmètre l'Éthiopie, l'Érythrée, la Somalie et Djibouti. En 2021, il est nommé directeur de Bolloré Transport & Logistics au Gabon.

ficie des populations locales et intervenons en support dans les domaines de l'éducation et de la santé à travers des dons et des programmes de financement. De fait, nous continuerons à nous mobiliser pour promouvoir le développement des territoires.

EE Bolloré Transport & Logistics fait partie des acteurs économiques les plus importants au Gabon et vos activités couvrent de nombreux secteurs, notamment le pétrole et le gaz. Comment contribuez-vous au développement de cette filière et quel est son impact au niveau local ?

Depuis de nombreuses années, nous avons développé à Port-Gentil et dans le sud du pays une expertise dédiée au secteur Oil & Gas avec des investissements importants dans des bases logistiques et du matériel spécialisé.

Nous possédons plus de 300 moteurs (camions, grues, forklift, véhicules, etc.) en exploitation que nous gérons au quotidien pour nos clients pétroliers sur différents sites et opérons sur 15 000 m² de terre-pleins et entrepôts.

Certifiée ISO 9001 version 2015, ISO 14001 version 2015, ISO 45001 version 2018, notre base pétrolière dispose par ailleurs d'un avantage considérable avec un accès direct à la mer (quai de 60 mètres de linéaire offrant 7 mètres de tirant d'eau) permettant d'effectuer des opérations en 24/7.

Notre objectif est de soutenir les communautés à proximité de nos installations et d'améliorer leurs conditions de vie.



●●● Port d'Owendo

EE En tant que multinationale présente au Gabon depuis 80 ans, comment appliquez-vous concrètement les principes de recrutement local ?

Bolloré Transport & Logistics a pour ambition de promouvoir l'emploi local dans l'ensemble de ses pays d'implantation, favorisant ainsi leur croissance économique. Au Gabon, l'entreprise fournit près de 1000 emplois directs et indirects dans 5 villes (Libreville, Port-Gentil, Franceville, Moanda et Lastourville). Au total, 96% de ses salariés sont gabonais.

Nos actions portent également sur le choix de nos sous-traitants et prestataires. Nous veillons en effet à sélectionner en priorité des entreprises locales. Aujourd'hui, nous travaillons à Port-Gentil avec une vingtaine d'entreprises gabonaises qui génèrent plus de 2.000 emplois directs ou indirects.

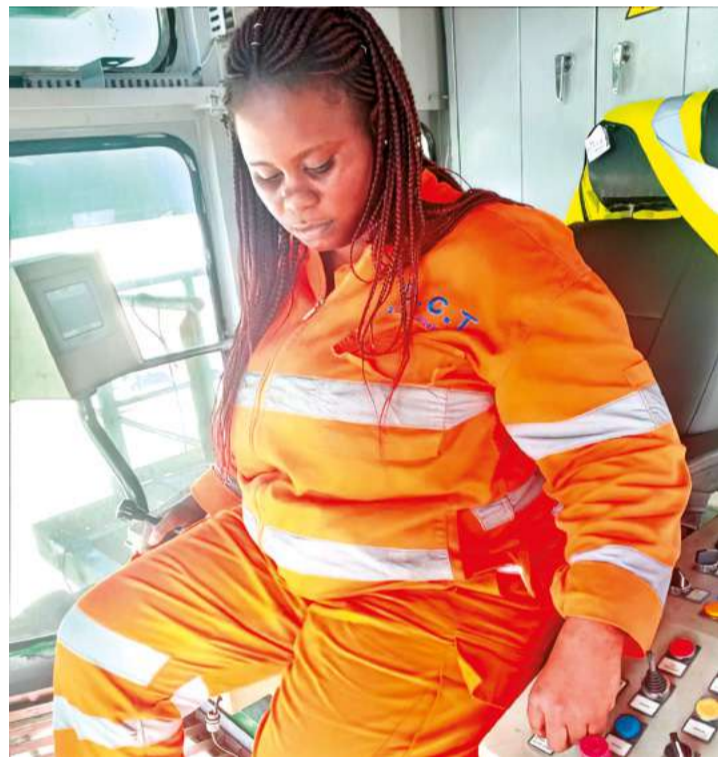
Cette politique de recrutement local s'accompagne d'un plan de formation pour développer les compétences des collaborateurs dans des filières spécifiques telles que la maintenance ou la conduite d'engins portuaires. Récemment, nous avons envoyé une quinzaine de gabonais, dont 4 femmes, en Côte d'Ivoire pour suivre une formation au sein du Centre de formation portuaire panafricain de Bolloré Transport & Logistics. Nous participons également activement à la formation des dockers et les prenons en charge dans le but de renforcer les capacités opérationnelles, notamment au port d'Owendo.

Vis-à-vis des populations locales, nous développons une politique de responsabilité sociétale qui couvre les domaines de l'éducation, de la santé, de la protection de l'environnement et de l'aide humanitaire. Notre objectif est de soutenir les communautés à proximité de nos installations et d'améliorer leurs conditions de vie.

Enfin, nous favorisons l'égalité homme-femme au sein de notre structure. Nous accompagnons la montée en compétence des femmes de notre réseau en leur confiant des postes à responsabilité ou d'autres traditionnellement réservés aux hommes, comme conductrice de portique de quai ou d'autres engins de manutention par exemple.

EE Le hub de Lastourville fêtera bientôt ses 4 ans d'activité. Quel bilan dressez-vous aujourd'hui ? Quels sont les développements à venir ?

En avril 2018, nous avons signé un contrat tripartite avec la société de chemin de fer Setrag et les acteurs majeurs du secteur forestier pour la création



●●● Conductrice de portique de quai

d'une plateforme logistique dans l'est du Gabon. Ce contrat-cadre porte sur la création d'une « organisation de sous-traitance de solutions logistiques ». Quatre ans après son inauguration, ce hub logistique remplit ses fonctions et nous espérons que les investissements réalisés actuellement par la Setrag permettront d'augmenter considérablement les capacités d'évacuation nécessaires au développement économique de la région. Afin d'assister la Setrag dans cet objectif, nous sommes ouverts à la perspective d'améliorer les infrastructures du port sec en agrandissant le quai de chargement pour recevoir des trains plus grands et optimiser les temps de chargement/déchargement.

EE Quel est le rôle de votre entreprise dans le Haut-Ogooué ?

En 2019, en collaboration avec la Setrag, Bolloré Transport & Logistics a signé avec l'État une concession de 20 ans pour la gestion du terminal à conteneurs de Franceville. Cette concession prévoit la livraison des marchandises acheminées par rail dans cette zone du pays avec une flotte de 16 camions et 60 remorques et une équipe d'une trentaine de personnes coordonnant ses activités dans le Haut-Ogooué.

Principalement connectée par le rail, cette région dépend fortement des capacités du chemin de fer et nous sommes confiants de voir une augmentation des capacités ferroviaires dans le futur pour développer l'économie locale et éviter les ruptures de stock.

*Chiffres clés :
38% de femmes parmi les effectifs,
97% de gabonais employés dans nos différentes sociétés.*

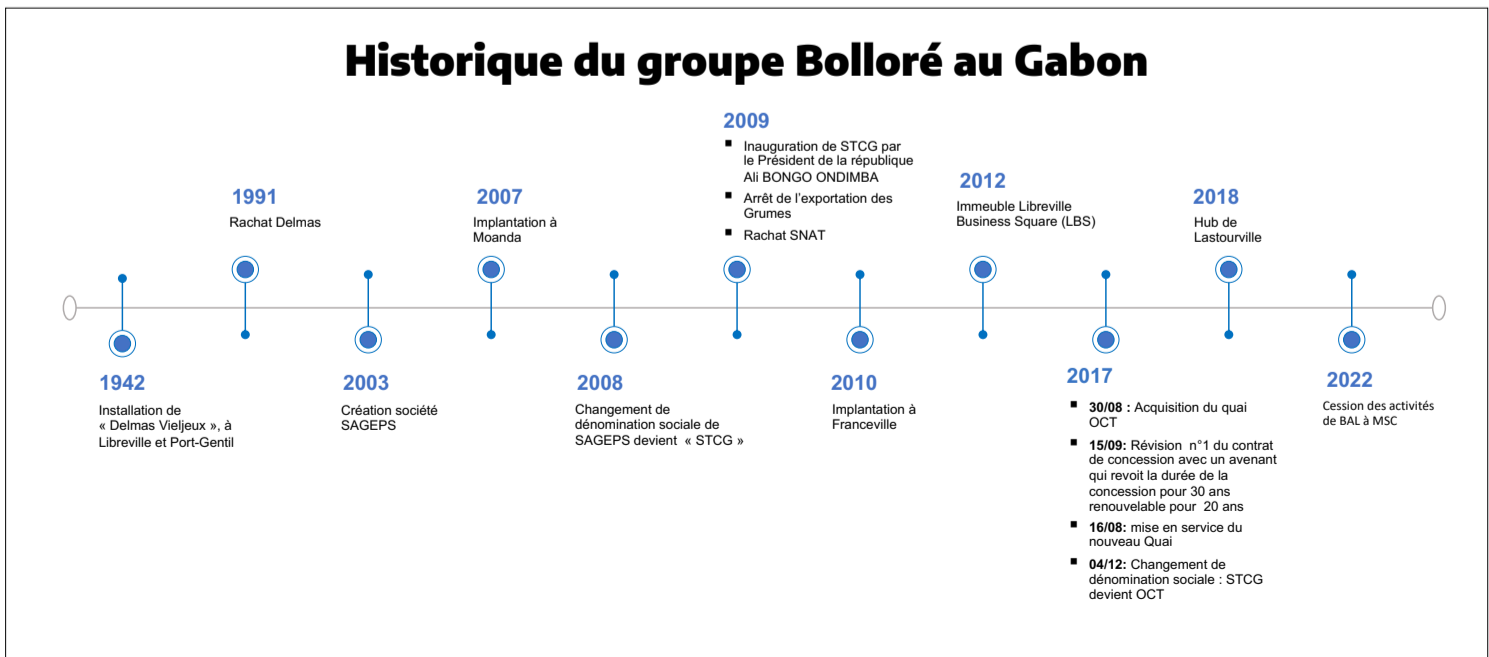
Nous étudions également la possibilité d'accompagner le développement de la filière agricole dans cette région en créant une zone de stockage froid sur Franceville qui pourrait permettre l'évacuation des produits dans de bonnes conditions à Libreville.

EE Quels sont vos projets de développement au Gabon ?

Dans le domaine portuaire, nous travaillons étroitement avec les autorités gouvernementales gabonaises pour fluidifier la chaîne logistique en finançant des infrastructures et de nouveaux outils d'exploitation qui permettront de simplifier le contrôle des flux logistiques, améliorer la productivité, réduire le temps d'escale, les délais de livraison aux transporteurs et le processus douanier. Parmi les autres enjeux, nous voulons accélérer le développement de la numérisation de nos procédures pour simplifier et sécuriser les transactions.

Au-delà de ces engagements, nous allons renforcer nos efforts en faveur de l'environnement. Owendo Terminal Container a déjà mis en place un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre liés à ses activités qui lui a permis de décrocher le label Green Terminal en mai 2022. Nous continuerons sur cette lancée avec l'électrification progressive du matériel portuaire dans l'optique de réduire considérablement notre empreinte carbone.

Concernant nos activités logistiques, notre ambition est de continuer à être reconnus comme un logisticien d'excellence auprès de notre clientèle, de développer des services à valeur ajoutée et d'investir dans la modernisation de plateformes logistiques sur tous nos principaux sites au Gabon ●





ACCIONA INFRASTRUCTURES

ACCIONA a conçu et construit plus de 50 ports dans le monde, constituant une infrastructure essentielle pour le commerce international de marchandises et de passagers. L'entreprise promeut l'adaptation de ces installations à l'ère des activités à faible émission de carbone, en créant des infrastructures véritablement transformatrices et durables pour améliorer la vie des gens. Pour y parvenir, ACCIONA s'appuie sur l'un de ses plus grands atouts d'ingénierie portuaire, grâce auquel elle a établi sa réputation de référence mondiale dans les projets portuaires.



ACCIONA EAU

Leader du secteur du traitement de l'eau par la conception, la construction et l'exploitation de stations de traitement d'eau potable, de stations d'épuration, de dessalement, ACCIONA utilise sa capacité d'innovation et de technicité pour créer des solutions aux pénuries d'eau, aux problèmes d'assainissement, d'accès à l'eau et à la demande croissante de cette ressource vitale à travers le traitement de l'eau pour un avenir durable.



ACCIONA ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Par le biais de son Plan directeur de durabilité 2020, l'entreprise répond aux principaux défis du développement durable, notamment en matière d'atténuation des changements climatiques, de solutions face aux stress hydrique et de conception d'infrastructures adaptées aux nouvelles réalités de notre monde.



Bord de mer - Libreville Gabon
 +241 74 84 52 50
 santiago.sancho.caceres@acciona.com
 www.acciona-infraestructuras.es

CONTRIBUTION PRINCIPALE DES ENTREPRISES AUX ODD CLÉS

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT GARANTIR LA DISPONIBILITÉ DE L'EAU	7 ÉNERGIE PROPRE ET ÉCARTÉ COUVERTURE GARANTIR L'ACCÈS À UNE ÉNERGIE ABORDABLE	9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE CONSTRUIRE DES INFRASTRUCTURES RÉSILIENTES	13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ADOPTER D'URGENCE DES MESURES POUR LUTTER CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES
---	--	--	---

CONTRIBUTION PAR L'INTERMÉDIAIRE DU PLAN DIRECTEUR DE DURABILITÉ

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS
----------------------------------	--	---	---	--

INTERVIEW DE SANTIAGO SANCHO CACERES, DIRECTEUR GÉNÉRAL ACCIONA GABON

ACCIONA JOUE SA PARTITION DANS LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE USINE D'EAU POTABLE

Ce projet s'inscrit dans le Plan d'accélération de la transformation (PAT) et vise l'accès universel à l'eau potable. Le 9 septembre, ils ont signé ! L'acte de ratification de la construction d'une nouvelle infrastructure de production d'eau potable d'une capacité nominale de production de 140 000 m³/jour est signé. Les ouvrages de captage, transfert et traitement de l'eau de cette centrale seront situés entre Agoula et Ntoun. Ce contrat implique l'État gabonais et un consortium composé du Fonds gabonais d'investissements stratégiques (FGIS) à travers sa filiale Gabon Power Company (GPC) et du groupe industriel panafricain Eranove qui a créé la société anonyme de droit gabonais Orelo. Cette dernière, maître d'ouvrage, assurera la conception, le financement, la construction, l'exploitation et la maintenance des installations pour une durée de 25 ans.

Par Anne-Marie Jobin

Orelo s'appuie sur la société Acciona, ce qui n'est pas surprenant au regard de la crédibilité de cette société espagnole implantée sur le continent africain depuis 1953 et au Gabon depuis 1997 grâce aux accords économiques signés entre le Gabon et le Royaume d'Espagne. Quelques chiffres parlants : 24 541 GWh produits et 1 033 hm³ d'eau traitée en 2021 ; plus de 6 000 km de routes construites dans plus de 25 pays ; 950 000 m² d'infrastructures sociales au cours des 13 dernières années ; 100 % des émissions compensées ; 13,4 MT d'émissions de CO₂ évitées grâce à la production renouvelable. Nous avons échangé avec Monsieur Santiago Sancho Caceres, directeur général d'Acciona Gabon.



●●● Santiago Sancho Caceres, directeur général Acciona Infraestructuras Gabon

potable « Ntoun 7 » qui consiste à apporter de l'eau dans le Grand Libreville et dont les capacités de production pourront atteindre 200 000 m³ par jour. Dans un premier temps, il s'agira d'une production de 140 000 m³ par jour.

Nous profitons de l'occasion pour remercier la société Orelo pour la confiance qu'elle nous témoigne ainsi que l'État gabonais qui nous la renouvelle. Cinq ans de tractations pour signer l'accord ? En effet, et comme l'a si bien dit Alain Claude Bilie-By-Nze, ministre d'État de l'Énergie et des Ressources hydrauliques, ce temps était nécessaire. Aujourd'hui, nous sommes tous assurés que les bases de cet ouvrage sont solides, qu'elles permettront d'aller au bout du projet et d'apporter cette eau tant attendue.

EE La livraison est programmée en 2026. Techniquement, quelle est la chronologie des travaux ?

Il est important de rappeler que le déficit moyen de production d'eau potable dans le Grand Libreville est estimé à 70 000 m³ par jour et que les besoins futurs y sont évalués avec une progression qui avoi-

sinera les 5 % par an. Il s'agira donc dans ce projet non seulement de construire l'usine, mais surtout de pouvoir capter l'eau de l'Assengo puis de l'injecter dans le réseau afin que Libreville puisse faire face au déficit constaté actuellement. Vous comprendrez donc que la multiplicité des aspects à traiter amènera probablement à livrer cet ouvrage en 2026.

EE Combien d'emplois seront-ils générés ? Prévoyez-vous de former des collaborateurs ?

La croissance économique doit être génératrice d'emplois. C'est pourquoi Acciona s'inscrit dans cette démarche qui, naturellement, veut que nous nous penchions avec grande attention sur les questions de recrutement « made in Gabon », aussi bien en interne avec le recrutement d'une main-d'œuvre locale qu'à travers notre volonté de faire participer les PME ou TPE locales en les intégrant au projet.

Le volet formation prend ainsi tout son sens, car toutes les parties prenantes bénéficieront de l'expérience et de l'expertise que nous comptons partager avec tous et toutes. Des programmes de formation seront évidemment développés et mis en œuvre pendant la durée des travaux. Ces formations toucheront différents aspects clés liés aux questions techniques, environnementales, de prévention des risques professionnels, etc.

Nous pensons que le projet pourrait générer de nombreux emplois. La ville de Ntoun fera l'objet d'une attention particulière, car Acciona prend à cœur le volet développement des ressources humaines des habitants des localités dans lesquelles elle développe ses projets. Cela passe notamment par ce qu'Acciona fait dans tous ses projets à travers le monde, à savoir former le personnel et les équipes terrain, éléments fondamentaux des valeurs du Groupe.

En effet, Acciona insiste et continuera d'insister sur le fait que 80 % de ses effectifs doivent être composés de personnel local. Nous sommes conscients que les infrastructures et ouvrages durables qui seront la propriété du Gabon doivent être opérés et entretenus par du personnel formé et qualifié, raison pour laquelle les programmes de formation occupent une place importante dans la politique d'Acciona.

EE Vous n'hésitez pas à affirmer que l'objectif d'Acciona est de concevoir et d'apporter des solutions durables aux problèmes liés au réchauffement climatique et à la pénurie d'eau. Vous êtes effectivement l'une des sociétés leader internationale du secteur BTP à défendre cette noble cause. Au sujet de l'énergie, quelles solutions proposez-vous ?

Pour rappel, la dernière Conférence des parties des Nations unies sur le changement climatique, c'est-à-dire la COP 26, a été accueillie par le Royaume-Uni à Glasgow du 31 octobre au 12 novembre 2021 en partenariat avec l'Italie. Acciona y a participé.

Environ 40 000 personnes, dont des chefs d'État, diplomates, représentants de la société civile et entreprises privées comme la nôtre se sont réunis en face à face lors de cette conférence pour s'accorder sur de nouveaux objectifs dans la lutte contre le changement climatique.

Cette dernière constitue bel et bien une priorité fondamentale pour Acciona. C'est pourquoi nous développons un modèle d'entreprise durable visant la croissance économique, mais aussi la régénération sociale et environnementale afin de laisser un impact positif sur la planète.

Depuis de nombreuses années, nous développons des solutions et des projets d'infrastructures dans les énergies renouvelables (solaire, éolienne, hydroélectrique), l'eau propre et la mobilité durable qui répondent aux principaux défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés. En tant qu'entreprise responsable, nous allons au-delà de la durabilité et soutenons des projets qui aident à la régénération avec un impact positif sur les communautés et les écosystèmes dans lesquels nous opérons, comme cela s'est fait dans la localité d'Iboundji où nous avons construit une microcentrale hydroélectrique.

Vous comprendrez donc que participer à un tel projet de construction d'eau potable entre dans la stratégie globale du Groupe. C'est pourquoi, encore une fois, en mon nom propre et pour le compte d'Acciona, je tiens à remercier la République gabonaise et la société Orelo pour la confiance qui nous est accordée. Nous ferons tout notre possible pour que les populations soient impactées de manière positive ●



●●● Alain-Claude Bilie-By-Nze, ministre d'État, ministre de l'Énergie et des Ressources hydrauliques et Manuel García Alconchel, directeur général Acciona, zone Afrique

EE Monsieur Sancho Caceres, au nom de votre société Acciona, vous venez de cosigner un contrat qui correspond à un projet envisagé et étudié depuis 2017. Il aura donc fallu cinq ans de tractations pour enfin signer l'accord et commencer la réalisation. La pandémie est-elle seule responsable de cet important délai ?

Tout d'abord, je tiens à vous remercier pour l'opportunité qui m'est donnée de présenter brièvement les avancées de ce projet, cher aussi bien à la société Acciona qu'à la République gabonaise.

En effet, ce 9 septembre 2022 fera date. Nous avons enfin pu signer les accords qui nous permettent de redémarrer le projet de construction de l'usine d'eau



●●● Photo de famille...



Orabank
Gabon

Réinventez-vous, Orabank vous accompagne !



McCANN

Tél. : 00 (241) 011 79 15 00. www.orabank.net



Orabank, un partenaire à votre écoute

L'ÉGYPTE ET LE GABON ENSEMBLE DEPUIS PRESQUE UN DEMI-SIÈCLE

Les relations politiques entre l'Égypte et le Gabon ont commencé par la visite du défunt président El hadj Omar Bongo Ondimba en Égypte en 1975, suivie de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. L'ambassade d'Égypte est ouverte à Libreville depuis 1975.

Biographie de Monsieur Seif Kandell ambassadeur d'Égypte au Gabon

Il est titulaire d'un baccalauréat en économie et en sciences politiques de l'université du Caire et d'une maîtrise en droit économique international de l'université de Warwick au Royaume-Uni.

Diplomate de carrière depuis plus de 25 ans, il a été vice-ministre adjoint des Affaires étrangères pour les agences spécialisées des Nations unies, puis affecté pendant cinq ans à la mission égyptienne auprès des Nations unies à New York où il a assumé le poste de coordinateur politique de l'Égypte au Conseil de sécurité des Nations unies. Monsieur S. Kandell a également servi dans les ambassades égyptiennes à Washington et à Mexico en qualité de conseiller de cabinet du ministre des Affaires étrangères.

En novembre 2020, il a été nommé ambassadeur d'Égypte au Gabon et a présenté ses lettres des créances au président Ali Bongo en décembre 2020.

Dès son arrivée, il a présenté sa vision de l'avenir des relations bilatérales entre l'Égypte et le Gabon au président de la République. Les deux pays pourraient transformer les relations chaleureuses actuelles en relations bien équilibrées, à multiples facettes et mutuellement bénéfiques de nature à englober un large éventail de secteurs, notamment des projets d'infrastructures tels que le pavage des routes, le logement, l'électricité et la production d'eau, le tourisme, la santé et la formation des jeunes. À ses yeux, le Gabon pourrait constituer un partenaire parfait où les entreprises égyptiennes seraient à même de reproduire leurs expériences réussies dans d'autres pays d'Afrique centrale et de fournir des efforts entrant dans le cadre du PAT gabonais.

Les Échos de l'Éco ont proposé à Monsieur Seif Kandell, ambassadeur de l'Égypte au Gabon, de s'ex- primer dans les colonnes de cette rubrique réservée à la coopération bilatérale.

Après m'être entretenu avec mon ministre de tutelle lors d'un séjour dans mon pays, j'ai le plaisir de vous informer de nos échanges particulièrement constructifs.

L'Égypte accorde une grande importance à la formation ainsi qu'à l'éducation et au renforcement des capacités des fonctionnaires et des jeunes. Par conséquent, la formation constitue un axe majeur de la coopération bilatérale entre l'Égypte et le Gabon. L'Agence égyptienne de partenariat pour le développement (AEPD) organise chaque année des stages et formations, tant en présentiel qu'à distance, pour les cadres gabonais et les représentants du Gouvernement, surtout les jeunes. Les stages couvrent plusieurs domaines relatifs au développement durable ainsi qu'à la sécurité et à l'administration. Il y a aussi des opportunités d'étudier dans les universités publiques en Égypte dans le cadre de l'initiative adoptée par le ministère de l'Enseignement supérieur « Study in Égypte » et l'Université de l'Azhar. À ce titre, des dizaines d'enseignants ont été affectés au Gabon dans domaines aussi variés que les sciences et les mathématiques, la langue arabe, les sciences de l'éducation ou encore la santé.

Concernant le commerce, le taux d'exportation de l'Égypte vers le Gabon est passé de 8,9 millions de dollars en 2020 à 19,3 en 2021. L'Égypte envisage d'organiser de nouvelles expositions de produits égyptiens au Gabon après celle

organisée en 2018 à Libreville. L'Égypte et le Gabon ont tous deux signé et ratifié l'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine. L'accord vise à établir une grande zone de libre-échange sur le continent, la Zlecaf, qui sera la deuxième après l'Organisation mondiale du commerce et devrait comprendre 43 États abritant 1,3 m^d d'habitants. Nous pensons que la suppression des barrières tarifaires et non tarifaires entre les pays africains devrait stimuler le commerce interafricain, y compris le commerce bilatéral entre l'Égypte et le Gabon.

Concernant l'hôpital égypto-gabonais de Beau séjour inauguré en 2009, il est considéré comme le fruit de la coopération entre les deux pays dans le domaine de la santé médicale. Il est aujourd'hui un des centres de traitement de différentes maladies à Libreville et reçoit chaque année plus que 40 000 patients. Le 3 juin 2022, l'Égypte a procédé à un don d'équipements médicaux pour assister les départements de l'hôpital et fournir les services nécessaires aux patients. Nous discutons actuellement de la possibilité d'établir une pharmacie au sein de l'hôpital qui pourrait desservir tout le quartier et fournir les médicaments nécessaires. Cela pourrait également être l'occasion d'introduire des médicaments égyptiens sur le marché gabonais, car ils sont connus pour leur sécurité, leur efficacité et leurs prix avantageux.

*Le taux
d'exportation de
l'Égypte vers le
Gabon est passé
de 8,9 millions de
dollars en 2020 à
19,3 en 2021.*

tiens sur le marché gabonais, car ils sont connus pour leur sécurité, leur efficacité et leurs prix avantageux.

Dans le domaine diplomatique, le ministre des Affaires étrangères égyptien, Monsieur Sameh Shoukry, a effectué une visite à la fin du mois d'août dernier à Libreville. En tant que président désigné de la 27^e Conférence des parties de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 27), il a participé à la Semaine africaine du climat arbitrée par le Gabon. Au cours de sa visite, sur le plan bilatéral, le ministre a eu l'honneur de rencontrer le président Ali Bongo Ondimba ainsi que son homologue, le ministre Michael Moussa Adamo ainsi que Monsieur Lee White, ministre de l'Environnement.

Ces rencontres, qui précèdent la visite tant attendue du président Ali Bongo Ondimba en Égypte fixée en novembre afin de participer au sommet des chefs d'États et de gouvernements lors de la COP 27, ont renforcé les relations bilatérales. Il est évident que ces relations bilatérales sont bien équilibrées et l'on peut constater un avancement significatif depuis les visites présidentielles de 2017.

Cependant, au regard du potentiel de développement des relations des deux pays, nous explorons ensemble de nouveaux horizons. Par exemple dans l'agriculture, nous estimons que les deux pays se complètent : l'Égypte avec sa longue histoire de savoir-faire agricole et le Gabon avec ses terres fertiles et ses énormes ressources hydrauliques peuvent imaginer matérialiser conjointement un projet de « Ferme commune ». Dans un autre secteur, celui des infrastructures, l'Égypte a construit 7 000 km de routes au cours des 8 dernières années. Les compagnies égyptiennes publiques et privées ont la volonté de travailler avec le gouvernement gabonais afin d'établir de nouvelles infrastructures au Gabon. D'autres projets sont également en attente, comme celui qui vise à établir une usine de bois au sein de la zone économique industrielle de Nkok. Toutes les potentialités susmentionnées s'étendent aussi au partenariat public-privé, ou PPP. Les compagnies du secteur privé égyptiennes sont prêtes à explorer les opportunités d'investir au Gabon dans des secteurs prometteurs tels que l'énergie, la production de l'eau et le tourisme.

tiennes publiques et privées ont la volonté de travailler avec le gouvernement gabonais afin d'établir de nouvelles infrastructures au Gabon. D'autres projets sont également en attente, comme celui qui vise à établir une usine de bois au sein de la zone économique industrielle de Nkok. Toutes les potentialités susmentionnées s'étendent aussi au partenariat public-privé, ou PPP. Les compagnies du secteur privé égyptiennes sont prêtes à explorer les opportunités d'investir au Gabon dans des secteurs prometteurs tels que l'énergie, la production de l'eau et le tourisme.

L'Égypte prépare activement la COP 27 qui se tiendra à Sharm El Sheikh du 6 au 18 novembre 2022.

Nous suivons de près la politique étrangère gabonaise, notamment les déclarations et positions du Gabon durant son mandat actuel au sein du Conseil de sécurité des Nations unies. Nos consultations avec nos frères et sœurs gabonais sur les questions de sécurité n'ont jamais cessé, surtout en ce qui concerne les affaires africaines au sein de l'agenda du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et sécurité de l'Union africaine. Nous visons à poursuivre notre coopération sur le plan régional, dans l'optique de la préparation du Gabon pour la présidence de la CEEAC l'an prochain. Nous nous engageons à renforcer nos liens avec la CEEAC réformée, en travaillant avec sa Commission au renforcement de ses capacités dans les domaines de la prévention des conflits et du main-



●●● Seif Kandell, ambassadeur d'Égypte au Gabon

tien de la paix. En effet, le Centre international du Caire pour la résolution des conflits, le maintien et la consolidation de la paix en Afrique (CCCCA) organisera le mois prochain avec le comité des Sages de la CEEAC un atelier sur la prévention des conflits.

Actuellement, l'Égypte prépare activement la COP 27 qui se tiendra à Sharm El Sheikh du 6 au 18 novembre 2022. En tant que prochaine présidente de la COP 27 (qu'elle abritera jusqu'à la COP 28 de 2023), l'Égypte prévoit la mise en œuvre des engagements climatiques et des promesses prises afin de prévenir les incidences dévastatrices des changements climatiques et de protéger les êtres vivants et la vie humaine sur cette planète. Le ministre des Affaires étrangères égyptien a déclaré cette semaine à New York : « Lors de la COP 27, nous espérons parvenir à des résultats qui permettent d'accélérer la mise en œuvre de toutes les mesures [...] en tenant compte des principes d'égalité, de responsabilité commune et partagée [...] à un moment qui a vu simultanément le déclenchement de crises liées à l'alimentation, à l'énergie et aux chaînes d'approvisionnement, ainsi que des risques et divers défis géopolitiques et économiques » ●

BREF HISTORIQUE

Les relations politiques entre la République arabe d'Égypte et la République du Gabon ont commencé par la visite du défunt président El hadj Omar Bongo Ondimba en 1975, suivie de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. L'ambassade d'Égypte est ouverte à Libreville depuis 1975.

Les relations bilatérales se sont fortifiées à la faveur de visites présidentielles. S.E. Monsieur Abdel Fattah El Sisi s'est rendu au Gabon en août 2017 et S.E. Ali Bongo Ondimba à Sharm El Sheik en novembre 2017 afin de participer à la 1^{re} session du Forum mondial de la jeunesse (World Youth Forum). Les deux présidents se sont engagés à renforcer les axes de coopération bilatérale dans les domaines politique, économique et culturel.

Différents accords ont été entérinés entre les deux pays, relatifs aux consultations diplomatiques, à l'information, à l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, au tourisme, au sport et à la jeunesse ainsi qu'à l'exonération de visa d'entrée pour les titulaires des passeports diplomatiques et les missions spéciales. L'Égypte envisage de renforcer l'état contractuel avec le Gabon par de nouveaux

accords de coopération, en particulier en rapport avec le transport aérien, l'économie, la culture et la santé.

À quelques semaines de la COP 27 prévue en novembre, les ministres africains des Finances, de l'Économie et de l'Environnement se sont réunis en Égypte pour faire le point. Lors de cette conférence sur le climat, Le Caire souhaite porter la voix de l'Afrique face aux grandes puissances : « L'Égypte devrait jouer ce rôle pour représenter le continent africain et ses besoins de manière claire et explicite : nous ne sommes pas à l'origine de ces émissions, mais c'est nous – notre peuple et nos ressources naturelles – qui sommes touchés. À ce stade, une position doit être prise au niveau de la communauté internationale pour dire que chacun doit remplir ses obligations, comme le prévoit l'accord de Paris », a souligné la ministre égyptienne de l'Environnement, Madame Yasmine Fouad. Avec moins de 4% des émissions mondiales de CO₂, l'Afrique d'aujourd'hui est le continent le moins responsable du changement climatique, mais aussi le plus vulnérable.

HUGUES MBADINGA MADIYA CONSOLIDE LES LIENS ENTRE LA COMMUNAUTÉ D'AFFAIRES FRANÇAISE ET CERTAINS MEMBRES DU GOUVERNEMENT



Vendredi 16 septembre, en présence d'Alexis Lamek, ambassadeur, haut représentant de la République française, une rencontre importante s'est tenue entre les responsables de la communauté d'affaires française au Gabon et les membres conseillers du commerce extérieur représentés par leur président, Erik Watremez. Cette initiative revient à Hugues Mbadinda Madiya, ministre de la Promotion des investissements, des Partenariats public-privé chargé de l'Amélioration de l'environnement des affaires. Il était accompagné de Nicole Jeanine Lydie Roboty, ministre de l'Économie et de la Relance, de Madeleine Berre, ministre de l'Emploi et de la Fonction publique, de Yves Sylvain Moussavou, secrétaire exécutif du PAT, de Ghislain Moandza, directeur général de l'ANPI, et de Régis Loussou Kiki, secrétaire général de la CPG.

DISCOURS DE HUGUES MBADINGA MADIYA, MINISTRE DE LA PROMOTION DES INVESTISSEMENTS, DES PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ, CHARGÉ DE L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES.

AVEC 27 % DE PARTS DE MARCHÉ, LA FRANCE EST LE PREMIER FOURNISSEUR DU GABON



Je salue très chaleureusement la présence de mes collègues membres du Gouvernement qui ont bien voulu s'associer à nous malgré des agendas particulièrement chargés en cette période de rentrée. Chers collègues, votre participation à cette rencontre prouve à suffisance l'importance que le Gouvernement dirigé par Madame le Premier ministre Rose Christiane Ossouka Raponda accorde aux questions économiques et particulièrement celles liées à la promotion des investissements avec nos différents partenaires.

Je voudrais également rendre un hommage mérité à Son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur, haut représentant de la République française pour son étroite implication dans l'impulsion d'une dynamique de franche collaboration entre les investisseurs français et les autorités gabonaises. La présente rencontre s'inscrit en effet dans une série d'autres rencontres qui se sont tenues récemment et qui ont permis d'entretenir un dialogue franc et toujours constructif avec les hommes d'affaires français.

Que ces derniers ici présents trouvent à l'occasion l'expression de nos sincères remerciements pour leur participation à la présente rencontre.

Mesdames et Messieurs,

Ces trois dernières années, l'économie mondiale fait face à des incertitudes liées notamment à la pandémie de covid-19 et depuis quelques temps à la guerre en Ukraine.

Ces deux chocs externes nous invitent à redéfinir nos modèles économiques afin de nous adapter aux exigences. L'économie gabonaise se remet progressivement des conséquences du contre-choc pétrolier de 2014 et de la

crise sanitaire. Après une légère décelération observée en 2020, l'économie gabonaise a repris un trend positif en 2021 et 2022, grâce notamment aux efforts de diversification engagés par le Gouvernement.

Pour assurer les conditions d'une reprise durable, le Gabon continue d'entreprendre des réformes structurelles visant l'amélioration de l'environnement des affaires afin de créer un climat approprié à l'éclosion et au rayonnement du monde des affaires.

C'est dans ce cadre qu'a été mis en place le Plan d'accélération de la transformation (PAT) dont les grandes orientations sectorielles ainsi que les projets structurants et intégrateurs vous seront présentés juste après cette allocution.

Nous avons également adopté un nouveau Code du travail et des codes spécifiques, dont celui des hydrocarbures et celui des mines. Tout dernièrement, le Gouvernement a également adopté le projet de loi fixant le cadre général de l'investissement au Gabon.

Permettez-moi de préciser que l'esprit de ces réformes vise entre autres à mettre le secteur privé au centre de la

politique de développement de notre pays. Plus que jamais, nous encourageons les investisseurs privés à prendre des initiatives dans un pays où la transformation économique est soutenue par des politiques innovantes en matière d'investissement.

Comme vous le savez, les relations économiques entre la France et le Gabon sont séculaires. Il y a entre nos deux pays des liens historiques profonds.

Avec 27% de parts de marché, la France est le premier fournisseur du Gabon. Les entreprises françaises jouent toujours un rôle prépondérant dans le développement économique du Gabon. Depuis des décennies, elles sont présentes dans les secteurs du bois, du pétrole, des mines, de la grande distribution, des télécommunications et des services. Leur rôle dans la relance de l'économie n'est donc plus à démontrer.

Je voudrais donc clore mon propos en invitant les entreprises françaises à transformer les incertitudes nées de la crise de la covid-19 et de la guerre en Ukraine en opportunités pour intensifier et consolider leur position à travers de courageuses politiques de réinvestissement.

DISCOURS DE NICOLE JEANINE LYDIE ROBOTY ÉPOUSE MBOU, MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA RELANCE AU GABON, LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES SONT PLUTÔT BONNES



L'accompagnement du FMI et plus

Nicole Jeanine Lydie Roboty a appelé la communauté d'affaires française à investir davantage dans le pays. Elle assure que s'il n'y avait pas eu la pandémie et la guerre en Ukraine, le Gabon aurait des niveaux de croissance beaucoup plus intéressants. Si elle évoque quelques difficultés dans le domaine de la logistique, elle soutient que les travaux de mise à niveau de l'infrastructure ferroviaire sont probants. Signalant que les hommes d'affaires ont fait part au ministère de l'Économie de quelques préoccupations en rapport avec la compétitivité, elle indique qu'il existe des tarifs extérieurs communs permettant de déroger à certaines règles.

« Nous travaillons avec le FMI pour un alignement aux dispositions communautaires. Le tarif extérieur commun est un taux préférentiel et nous sommes conscients qu'il faut développer l'industrie ». Cependant, le pays doit tenir compte des réformes en cours dans la zone Cemac et continuera à travailler avec l'Union européenne (UE) et tous les grands ensembles. Madame le ministre conçoit qu'il est indispensable de simplifier les procédures d'importation et d'exportation des produits. À cet effet, la

Direction générale des douanes travaille et réfléchit à des solutions qui permettront de fluidifier ces flux.

Face aux préoccupations sur la dette intérieure

La quarantaine d'hommes d'affaires présents a également fait part de préoccupations relatives au niveau de la dette intérieure. À ce sujet, Jeanine Lydie Roboty a rappelé qu'une task-force a été mise en place pour gérer cette question et qu'un rapport a été produit concernant 400 m^{ds} de F CFA. « Ces 400 m^{ds} ont été communiqués au FMI. Nous avons remis au FMI notre stratégie d'apurement de ces sommes. Pour l'année 2021, nous avons commencé à rembourser. En 2022, nous prévoyons de payer 302 m^{ds} de F CFA ». « Nous avons déjà payé la dette bancaire (envers les entreprises privées) 22,6 m^{ds} et sur les marchés qui constituent le plus gros de notre dette, nous avons déjà remboursé 215 millions pour cette année », a-t-elle ajouté.

Concernant la reprise, qualifiée de vigoureuse, les remboursements se font tout aussi par titrisation*. En 2021, le lancement d'un appel public à l'épargne a permis de désintéresser certaines entreprises, mais le Gouvernement espère faire plus en 2022. « Les niveaux de

remboursement de 2022 seront plus importants que ceux réalisés en 2021 », a déclaré Nicole Jeanine Lydie Roboty, expliquant qu'outre des paiements en cash, le Gouvernement a opté pour le remboursement par OTA**, l'idée étant de permettre aux banques de racheter la créance de certaines entreprises.

Ouverture d'un compte séquestre

Pour répondre aux préoccupations relatives au remboursement des trop-perçus de la TVA, la ministre considère que l'État fait des efforts et reconnaît des retards. Elle déclare : « C'est la raison pour laquelle, avec le FMI, nous avons ouvert un compte séquestre à la Banque centrale. Ce compte est opérationnel et permettra de sécuriser davantage les ressources de remboursement des OTA. » Par ailleurs, les inquiétudes persistent sur la question du prix des carburants. « Nous avons pris l'engagement de pouvoir régulariser la stabilisation négative que nous avons vis-à-vis de ces marcheurs. Ils ont déjà reçu un montant de 15 m^{ds} de F CFA et nous nous sommes engagés à continuer les versements d'ici la fin de l'année », a-t-elle fait savoir.

*Transformation des créances détenues par une banque en titres négociables

**Obligations du Trésor assimilables (OTA)

DISCOURS D'ALEXIS LAMEK, AMBASSADEUR DE FRANCE AU GABON

LES ENTREPRISES FRANÇAISES SONT PLEINEMENT INSCRITES DANS LES OBJECTIFS DU PAT



tion aujourd'hui témoigne de son intérêt à vous rencontrer. Elle est d'ailleurs bien représentée aujourd'hui dans sa diversité : des filiales de grands groupes comme Eramet, qui comptent parmi les plus gros employeurs du Gabon, des entreprises présentes depuis les années 60 et d'autres, nombreuses, arrivées tout récemment pour contribuer à construire l'économie gabonaise de demain, comme dans le secteur de l'environnement. Il y a enfin des représentants des nombreuses entreprises gabonaises issues depuis des décennies de la communauté d'affaires française installée au Gabon, pays qui est également devenu le leur. Fondées dans le paysage gabonais, ces entreprises créées par nos compatriotes constituent néanmoins des acteurs essentiels de nombreux secteurs de l'économie gabonaise, notamment dans la filière bois, le transport aérien, la distribution, le bâtiment, etc.

Ces entreprises sont pleinement inscrites dans les objectifs du Plan d'accélération

de la transformation. Elles investissent, embauchent, créent de la richesse et sont prêtes à aller beaucoup plus loin encore. Je salue par exemple à ce titre l'annonce hier par Perenco du lancement de deux projets stratégiques pour l'avenir du Gabon : la mise en service dès l'an prochain d'une usine de production de butane, un investissement de 32,5 m^{ds} de F CFA ; et le projet de construire pour 2026 un terminal destiné à l'export de GNL, ce combustible dont l'actualité récente a montré qu'il était devenu un produit stratégique de l'économie mondiale pour les prochaines années. Il s'agit là de projets d'une importance considérable pour l'économie gabonaise.

Avancer plus vite, c'est justement l'objectif affiché par l'État gabonais. Les entreprises françaises le savent et c'est pour cela qu'elles ont tenu à être présentes aujourd'hui, afin de vous écouter et d'échanger. La stratégie gabonaise pour attirer et faciliter les investissements étrangers est ambitieuse. La récente pré-

sentation en conseil des ministres d'un nouveau cadre pour l'investissement en constitue une nouvelle étape. Ce temps de dialogue aujourd'hui va donc être très utile afin que les entreprises françaises qui sont déjà implantées et ont de nombreux projets d'investissement comprennent comment le Gouvernement peut les aider à accélérer et faciliter ceux-ci.

Engagées sur le long terme et pour longtemps au Gabon, je pense également qu'elles auront à cœur de partager avec vous leur retour d'expérience et donc de formuler des propositions de ce qui peut également être fait pour fluidifier leur vie quotidienne avec les services de l'État, fiabiliser ces rapports et renforcer la confiance mutuelle.

À ce titre, je remercie l'ensemble de la délégation ministérielle pour sa présence aujourd'hui, au contact de la communauté d'affaires française.



DANS LA PHASE DES QUESTIONS/RÉPONSES, LES SUJETS N'ONT PAS MANQUÉ !

Ces intervenants ont répondu aux multiples interrogations d'une quarantaine de dirigeants d'entreprises françaises. Toutes les filières étaient représentées : bois, pétrole, mines, transport, grande distribution, télécommunications et autres services. En 2022, le Gabon compte 85 filiales d'entreprises françaises implantées sur son territoire qui emploient 12 500 salariés et réalisent un chiffre annuel cumulé de 2 000 m^{ds} de F CFA.

Par Anne-Marie Jobin

À l'heure où le Gabon se remet progressivement des conséquences du contre-choc pétrolier de 2014 et de la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de covid-19, l'économie gabonaise entre dans une ère positive, notamment grâce aux efforts de diversification engagés dans le cadre du PAT. De grandes orientations sectorielles ainsi que des projets structurants et intégrateurs ont été présentés et développés au cours de ces interventions : le nouveau Code du travail et des codes spécifiques, dont celui des hydrocarbures et celui des mines, sont autant de réformes qui visent, entre autres, à placer le secteur privé au centre de la politique de développement du Gabon. Face aux craintes, sinon aux interrogations formulées par les hommes d'affaires sur des problématiques liées à l'attractivité du Gabon, à la compétitivité des entreprises nationales, à la question du règlement de la dette intérieure, à la question de la TVA, des paiements étrangers et de la réglementation Cemac, du droit du travail et du soutien étatique au prix du pain et du carburant, les membres du Gouvernement ont apporté des réponses précises aux investisseurs français. Plutôt que de revenir brièvement sur les grandes lignes de ces fructueux échanges, je choisis d'ouvrir les colonnes des *Échos de l'Éco* aux chefs d'entreprises présents afin qu'ils expriment leur ressenti sur cet exercice. Il s'agit d'une interview croisée qui consiste à poser la même question à chacun d'entre eux.

EE Qu'attendiez-vous de cette journée d'échanges ?

Président des conseillers du commerce extérieur français (CCCF) - Erick Watremez : La création d'un véritable échange entre les membres du Gouvernement représentant l'administration et les opérateurs privés.

SANGEL - Damien Baron : Cette journée nous a offert l'opportunité d'échanger avec les membres du Gouvernement chargés des réformes économiques. Ils ont pu ainsi nous présenter les grands projets d'amélioration du climat des affaires tandis que nous leur avons fait remonter les informations du terrain. C'est que nous souhaitons.

NETIS - Karim Chekroun : Une opportunité intéressante pour renouer les échanges entre les entreprises françaises présentes au Gabon et les instances gabonaises chargées du développement de l'investissement et de l'économie gabonaise à travers un échange constructif.

BOLLORÉ - Patrick Gérenthon : Nous encourageons vivement ce genre d'échanges réguliers avec les membres du Gouvernement afin de remonter les difficultés rencontrées au quotidien par nos entreprises et proposer des pistes de solutions pour améliorer l'environnement des affaires, source de création d'emploi et d'optimisation des recettes pour l'État.

Ce contact direct doit permettre d'accélérer la résolution plus rapide des problématiques observées, mais n'a d'intérêt que si ces échanges aboutissent à la création d'un comité de suivi des recommandations proposées avec un point trimestriel des avancées.

OLEA - Clément Chadeau : Il s'agissait de pouvoir interagir de manière directe et respectueuse avec les autorités chargées des diverses questions qui concernent la communauté d'affaires du Gabon en général et démontrer, en particulier, que la communauté d'affaires française demeure vivace et continue d'être un acteur

résolu du développement et de l'investissement au Gabon.

LA CLÉ DES CHAMPS - Gautier de Warengien : En tant que dirigeant d'une PME évoluant dans la filière agrobusiness, j'attends des prises de mesures et des actions concrètes pour nous aider à évoluer sereinement dans nos activités courantes et notre développement. Dans un environnement difficile marqué par une présence forte de l'informel et une pression des administrations, nous avons besoin d'un accompagnement bienveillant favorisant la sensibilisation en lieu et place de la répression.

EE Par quels sujets étiez-vous le plus concerné ?

Pdt des CCEF - Erick Watremez : L'informel, la parafiscalité, l'inadéquation entre la demande et l'offre de travail.

SANGEL - Damien Baron : Par la procédure simplifiée d'importation (P.S.I.). En effet, les mesures administratives actuelles d'importation sont très lourdes, ce qui, combiné aux procédures douanières et à une amplitude horaire insuffisante, peut retarder la sortie des conteneurs. Il faut savoir que chaque jour passé au port par un conteneur nous coûte des frais de détention, de branchement et taxes diverses. La P.S.I. permettra aux opérateurs formels d'accélérer ce processus et limitera ainsi ces frais et par conséquent, le prix de vente des denrées au consommateur final.

NETIS - Karim Chekroun : Tous les sujets qui tournent au tour du climat des affaires au Gabon, avec un focus sur les obstacles que nous rencontrons au quotidien de nature à handicaper le développement de nos activités ou freiner d'éventuels investissements futurs. Je citerai notamment en premier lieu les délais trop importants et les lourdeurs des procédures dans les opérations de transfert de devise. Depuis l'instauration des mesures imposées par la BEAC en zone Cemac dans les procédures de transfert des devises vers l'étranger, les transferts à partir du Gabon sont beaucoup trop lents, y compris sur un benchmark avec les autres pays de la zone Cemac. Cela constitue un handicap concurrentiel certain et suscite beaucoup d'incompréhension de la part des fournisseurs, actionnaires et partenaires étrangers... Y a-t-il des actions au plus haut niveau des institutions financières pour améliorer ce point ? En incitant par exemple les banques à accélérer les procédures pour les clients répondant à un certain nombre de critères ?

Par ailleurs, sur le plan des RH et du marché du travail, nous avons très peu d'informations sur le fonctionnement des partenariats écoles-entreprises que nous pensons très utiles pour constituer un vivier de nouveaux collaborateurs. Compte tenu de la jeunesse de notre structure, la maîtrise des sujets du droit du travail est importante pour la bonne gestion de nos RH. Dans quelle mesure est-il possible d'avoir accès à un accompagnement pour nous aider à mieux appréhender nos sujets RH (type de contrats de travail, procédure de recrutement, réglementation, etc.), le but étant d'une part de fluidifier nos procédures afin de faciliter nos recrutements et d'autre part, d'éviter tout écart par rapport à la réglementation en vigueur ?

BOLLORÉ - Patrick Gérenthon : Dans le domaine portuaire, la problématique de l'extension des horaires du port a été soulevée. L'administration des douanes fermant à 15h30, cela impacte la sortie des marchandises, la rotation des camions et par conséquent la fluidité, donc la rentabilité des sociétés opérant dans ce secteur, avec un surcoût pour les importateurs/exportateurs payant des frais supplémentaires de surestaries/détention ou stationnement, les obligeant également à surstocker.

LA CLÉ DES CHAMPS - Gautier de Warengien : Par tous les sujets qui nous impactent au quotidien, de manière générale : la parafiscalité illégale et abusive, la concurrence informelle, la formation des jeunes, l'accès à la bancarisation du personnel, etc. Il y a également les sujets propres à notre domaine d'activité qui n'ont malheureusement pas pu être abordés lors de cette réunion. Il s'agit de la TVA agricole, des contraintes logistiques terrestres (douanes, contrôles routiers, etc.), des institutions financières pour soutenir l'agriculture, etc.

OLEA - Clément Chadeau : En tant que représentant du secteur des assurances, Olea Gabon portait une attention particulière à la question des transferts de devises. En effet, les grands risques étant par nature réassurés en dehors du Gabon pour une part significative (en regard des capacités propres du marché), il est déterminant que les réassureurs soient payés dans des délais raisonnables (60 à 90 jours) afin que leur garantie soit acquise. À défaut, qu'advient-il du règlement d'un sinistre de plusieurs milliards de francs ?

EE Avez-vous obtenu des réponses à vos questions ?

Pdt des CCEF - Erick Watremez : Nous avons obtenu un début de réponse, à savoir la mise en place d'un dialogue public-privé à travers la création de commissions axées sur les trois problématiques suivantes : l'informel, l'inadéquation du marché du travail et la parafiscalité. Ces échanges seront coordonnés par le ministère de la Promotion des investissements et des PPP chargé de l'Amélioration de l'environnement des affaires.

SANGEL - Damien Baron : Oui, il semblerait que la mise en place par le Gouvernement soit prévue avant la fin de cette année.

NETIS - Karim Chekroun : J'ai beaucoup apprécié les échanges directs, souvent sans filtre, pendant lesquels des réponses ont été apportées aux questions et interrogations posées. Il est évident que, pour des raisons de technicité, de temps et de spécificité de chaque question liée à des secteurs et des marchés différents, un suivi plus poussé sous une autre forme doit être organisé. Par exemple, des ateliers ou clubs d'experts par secteur ou par thème seraient nécessaires pour aller plus loin dans le développement des sujets partagés afin d'y apporter des réponses concrètes.

BOLLORÉ - Patrick Gérenthon : Des discussions sont en cours avec les Douanes et le ministère de l'Économie sur ce sujet depuis plusieurs mois, mais à ce jour, il n'y a pas de décision prise.

LA CLÉ DES CHAMPS - Gautier de Warengien : Dans l'ensemble, nous avons observé une volonté des parties prenantes de prendre le taureau par les cornes. Personnellement, je compte beaucoup sur le dynamisme de l'ANPI qui mène déjà de nombreuses actions pour aider les entreprises à faire le lien entre le secteur privé et le Gouvernement afin d'instaurer un climat des affaires plus favorable.

OLEA - Clément Chadeau : À tout le moins avons-nous senti une volonté réelle de comprendre et de solutionner les sujets. Si cette problématique est communautaire, il n'en demeure pas moins, aux dires de certains participants, que d'autres territoires de la zone Cemac connaissent des délais de transfert plus rapides.

EE Quelles sont vos inquiétudes et vos principales problématiques ?

Pdt des CCEF-Erik Watremez : À court terme, l'inflation, et notamment l'impact sur l'économie du doublement du prix du gazoil (GO) industriel. À moyen et long terme, nous caressons l'espoir de bénéficier d'infrastructures (routes, voies ferrées), de ne pas devoir faire face à des manques énergétiques, de disposer de services de santé et d'éducation fonctionnels et efficaces. Ces services régaliens permettront aux opérateurs économiques d'être attractifs, ils encourageront les investisseurs à participer à la diversification de l'économie, notamment vers l'agriculture et l'agro-industrie.

SANGEL-Damien Baron : Les prix des denrées alimentaires ont atteint des niveaux inédits et pour l'instant, nous ne voyons pas le bout du tunnel. Il semblerait néanmoins que la tension sur le fret décroisse.

NETIS - Karim Chekroun : Nous sommes convaincus que notre expertise et capacité de déploiement dans les domaines des télécommunications et de l'énergie sont en adéquation totale avec l'intérêt stratégique et l'opportunité du Gabon et de son réseau de bénéficiaire du « saut technologique » dans ces secteurs. Ces derniers représentent l'enjeu clé de sa réussite, qu'elle soit économique, sociale ou géopolitique.

Nous espérons capitaliser sur cet événement pour présenter nos activités d'une façon plus concrète et les mettre à profit dans l'accompagnement des projets de développement ambitieux mis en place par l'État gabonais.

BOLLORÉ-Patrick Gérenthon : Le secteur logistique est impacté par un marché informel très développé, mais également, depuis l'augmentation du GO, par une économie parallèle qui s'est créée avec des acteurs formels payant le GO à 1 145 F CFA/litre et les autres 630 F CFA/litre, créant ainsi une concurrence déloyale et une perte de revenu pour l'État.

Nous avons aussi évoqué une problématique de transports défaillants (rail et route) sur l'axe Libreville/Haut-Ogooué, qui freinent le développement des régions enclavées, avec un ralentissement de la production (bois et secteur industriel) et des extracoûts très importants pour les opérateurs économiques.

OLEA - Clément Chadeau : Les chocs exogènes que nous connaissons actuellement sont porteurs d'opportunités réelles sur le moyen terme (gaz, agro-industrie, etc.). Néanmoins, l'inflation importée que nous connaissons actuellement rend certains pans d'activités vulnérables et risque de conduire à des tensions quant à la capacité de produire et de vendre. De ce point de vue également, les personnalités présentes ont marqué un réel volontarisme.

EE Considérez-vous que les nouveaux codes de gouvernance vous soient favorables ?

Pdt des CCEF-Erik Watremez : Toute évolution du cadre, si elle est faite dans la concertation public-privé, est favorable. En ce sens, nous sommes ouverts au dialogue avec l'administration préalable à tout changement.

SANGEL - Damien Baron : Tout ce qui va vers une simplification et une libéralisation des échanges est favorable au développement économique.

OLEA - Clément Chadeau : Notre secteur n'étant pas concerné, je laisse s'exprimer les autres panélistes.

EE Quelles sont vos perspectives d'investissements ou les freins à vos éventuels investissements ?

Pdt des CCEF-Erik Watremez : Notre cabinet de conseil investit dans la formation de nos cadres gabonais quant aux problématiques liées au changement climatique. Il convient d'aider les entreprises à déterminer leur bilan carbone et à prendre en compte dans leurs états financiers l'impact de leur stratégie d'atteinte de la neutralité carbone à horizon 2030/2050. Nous n'avons aucun frein à l'investissement, car nous formons les jeunes Gabonais dans les secteurs du droit, de la finance et du conseil pour développer les entrepreneurs de demain qui feront gagner notre Gabon.

SANGEL - Damien Baron : Nous souhaitons ouvrir de nouveaux magasins en 2023 à Libreville comme en province. Les freins actuels sont liés davantage à l'instabilité au niveau mondial qu'à des problématiques internes au Gabon.

NETIS - Karim Chekroun : Incitation des investissements dans les énergies renouvelables et la transition énergétique. Les investissements dans les énergies renouvelables dans le monde ont dépassé les 365 mds de dollars l'an dernier. On estime que la transition énergétique aura besoin de plus de 250 billions de dollars d'investissements au cours des 30 prochaines années. Ce sont des business non délocalisables, créateurs d'emplois, de progrès social, et je le pense, clés pour l'avenir de la planète... Existe-t-il des mesures d'incitation à l'investissement favorisant la promotion du secteur de l'énergie renouvelable ? Notamment des mesures fiscales et/ou douanières (pour les entrepreneurs ou pour le client final) ?

BOLLORÉ - Patrick Gérenthon : Le groupe Bolloré a investi régulièrement depuis de nombreuses années au Gabon dans toutes les villes où il est présent (Libreville, Port-Gentil, Franceville, Moanda, Lastourville) et a su être résilient dans les périodes de crise (covid-19).

Avec l'arrivée de notre nouvel actionnaire qui devrait se confirmer au plus tard au 31/03/23, nous espérons pouvoir donner un nouvel élan à

nos activités au Gabon et étudier tout projet d'infrastructures permettant d'améliorer la logistique au Gabon tant sur la partie portuaire, les zones logistiques à valeur ajoutée, que sur l'ajout de capacité dans le transport terrestre et ferroviaire.

LA CLÉ DES CHAMPS - Gautier de Wareghien : Nous avons pour ambition de nous diversifier dans la production agricole vivrière et maraîchère à grande échelle. Pour assurer la réussite du projet, nous avons l'obligation de sécuriser du foncier, de trouver du personnel formé et motivé, avec de réelles compétences. De plus, dans ce contexte de crise mondiale, nous subissons une forte inflation sur les intrants agricoles, avec des variations de prix évoluant chaque mois. Il est donc difficile pour nous de nous projeter sur un business plan fiable. Aujourd'hui, nous avons mis ce projet en veille, le temps de trouver des solutions appropriées.

OLEA - Clément Chadeau : Nos perspectives sont bonnes, car l'assurance, notamment santé, est un levier de développement certain au Gabon, comme plus largement en Afrique subsaharienne. Notre activité étant pour l'essentiel immatérielle, nous souffrons de moins de contraintes sur nos investissements que d'autres secteurs. Notre activité est néanmoins strictement corrélée au dynamisme global de l'économie ●

Les Echos de l'Eco

echosdeleco.com

Votre Mensuel

CE N'EST PAS QU'UN JOURNAL

AUTRES ACTIVITÉS



ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS

Prise en charge de la conception, des préparatifs et de l'organisation matérielle et logistique (forums, séminaires, inaugurations...) dans le cadre de prestations de service à l'attention des particuliers et/ou des professionnels.



RÉALISATION AUDIOVISUELLE

La production audiovisuelle, la conception, la réalisation, le tournage d'un clip vidéo, d'une publicité, d'un reportage, d'un webinaire... avec les moyens techniques appropriés : caméras, drones...

RÉALISATION ET ANIMATION DE WEBINAIRE

Ces réunions collectives directes via internet facilitent le travail collaboratif entre différents interlocuteurs. Ce moyen interactif est aujourd'hui un processus d'organisation de réunion qui permet un gain de temps et qui limite les coûts de déplacements.



CRÉATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION NUMÉRIQUE

Conception et impression de tous types de supports de communication : plaquette, flyers, affiches, carte de visite, bloc note, magazine, brochure, etc.



+241 (0) 62 18 77 18



contact@echosdeleco.com



144 - Floria 2 - Libreville Gabon

LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE POUR 2022 : CE QU'IL FAUT RETENIR

La loi de finances rectificative pour 2022 « LFR 2022 », publiée au Journal officiel (J.O.) au mois d'août 2022, apporte des modifications au Code général des impôts (CGI). Ci-après l'essentiel de ce qu'il faut retenir

NOUVEAUTÉS CONCERNANT LES CLAUSES DE STABILITÉ FISCALE :

La LFR 2022 modifie le CGI de manière à préciser la portée des clauses de stabilité fiscale contenues dans les contrats signés avec l'État, d'une part en limitant l'opposabilité de ces clauses au cocontractant de l'État, d'autre part en fixant une fréquence de révision desdites clauses :

- Les personnes physiques et les entreprises disposant de conventions avec l'État ne pourront désormais se prévaloir du bénéfice desdites clauses que pour les impôts et taxes pour lesquels elles ont la qualité de redevable réel.
- *A contrario*, les impôts et taxes dont elles ne sont que collectrices (ex. : TVA, impôts sur salaires, retenues à la source, etc.) sont désormais exclus du champ d'application des clauses de stabilité.
- La LFR 2022 précise que les clauses de stabilité fiscale doivent être révisées tous les cinq (5) ans.



●●● Nicolas Chevrin

NOUVEAUTÉS CONCERNANT LES AVANTAGES FISCAUX CONSENTIS À CERTAINS OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES :

La LFR 2022 indique qu'aucun avantage fiscal ne pourra être désormais accordé à titre permanent ou à long terme à un organisme dès lors qu'il est établi que son activité ou son objet social révèle la recherche du profit.

- Statu quo concernant l'indemnité représentative de l'avantage en nature logement :

Lors de l'adoption de la LFR 2021 (en août 2021), l'indemnité représentative d'avantage en nature logement avait été intégralement soumise à l'IRPP.

Ce régime d'imposition intégrale (qui allait impliquer une baisse de salaire net pour les employés concernés) avait conduit la Confédération patronale gabonaise (CPG) à mener des discussions avec l'État, représenté par le ministère de l'Économie et l'administration fiscale.

Sur la base de ces échanges, le Gouvernement avait alors décidé de suspendre l'application de ces mesures nouvelles et de maintenir le régime existant, préservant ainsi tout impact sur le net à payer des employés.

La LFR 2022 opère une consécration législative du « statu quo » du régime d'imposition de ladite indemnité dans les conditions cumulatives suivantes :

- Exonération limitée à 40 % du salaire brut (hors indemnité de logement) ;
- Exonération plafonnée à 250 000 F CFA par mois ;
- Instauration d'une obligation de précompter l'IRPP pour les personnels étrangers mis à disposition.

La LFR 2022 a mis à la charge des entreprises gabonaises qui bénéficient de services de mise à disposition de personnels étrangers l'obligation d'opérer la retenue à la source au titre de l'IRPP dû par ces personnels.

Cependant, cette obligation est soumise aux conditions ci-après :

- Le personnel étranger mis à disposition doit avoir séjourné au moins six mois sur le territoire gabonais ;
- Le montant des rémunérations imposables doit faire l'objet d'une refacturation par la société étrangère et être stipulé dans le contrat de mise à disposition.

Il convient de noter que l'absence de précision sur le détail des rémunérations susvisées autorise la société bénéficiaire des services à opérer une retenue à la source au titre de l'IRPP sur le montant global des rémunérations stipulées dans le contrat de mise à disposition.

CHANGEMENTS DE TAUX DE TVA

Suppression de l'exonération de certains biens désormais taxés au taux réduit de 5 %.

Dans la lignée de la loi de finances 2022, afin de se conformer aux engagements souscrits par l'État auprès des bailleurs de fonds internationaux, le législateur a poursuivi la suppression de l'exonération de TVA dont bénéficiaient de nombreux produits.

Ce changement affecte des secteurs aussi sensibles et stratégiques que ceux de l'alimentation, de l'éducation, de la pharmacie et de l'édition dont les produits ci-après sont désormais soumis au taux réduit de 5 % :

- Secteur de l'alimentation : lait liquide, poudre, concentré, non concentré, sucré, non sucré ; margarine ; beurre ; yaourts ; pain ; farine ; levure ; gluten ; œufs ; riz ; conserves de sardines, de pilchards, de maquereaux ; pâtes alimentaires ; huiles de table de fabrication locale ; sel.
- Secteur de l'éducation : cahiers et manuels scolaires ;
- Secteur pharmaceutique : médicaments et produits pharmaceutiques ;
- Secteur de l'édition : journaux, papier journal.

Cette mesure va incontestablement diminuer davantage le pouvoir d'achat des ménages que le « Programme vie chère » vise pourtant à protéger.

Des échanges sont en cours au niveau du ministère de l'Économie quant aux modalités d'application concrète de ces nouvelles dispositions, voire une application différée de celle-ci au regard des conséquences ci-dessus exposées.

RÉDUCTION DES PRODUITS - OPÉRATIONS EXONÉRÉES

La rédaction de l'article 210 du CGI, issue de la LFR 2022, laisse penser que l'exonération de la TVA serait désormais limitée aux opérations et biens suivants :

- Secteur agricole : biens d'équipement pour les activités agricoles et d'élevage, engrais agricoles et produits phytosanitaires ;
- Secteur du bâtiment : travaux de construction, matériaux et fournitures de services, biens d'équipement et fournitures personnalisées des entreprises de tourisme présentant un nouvel investissement d'un montant minimum de 300 000 000 F CFA hors taxes.

Faut-il comprendre que les autres biens et services, non visés jusque-là par l'application de taux réduits et qui étaient exonérés de TVA, sont désormais taxables au taux de droit commun ?

À titre d'exemple sont concernés les produits et opérations ci-après :

- Les produits du cru, non transformés par les agriculteurs, éleveurs, pêcheurs et chasseurs, et vendus directement au consommateur (arachide, café, cacao, viande de porc, viande de mouton, poussins et poulettes nécessaires à la production de volaille destinée à la consommation, etc.) ;
- Les opérations soumises à des taxations spécifiques exclusives de toute taxation sur le chiffre d'affaires (ventes des produits de carrière, opérations liées aux contrats d'assurances et de réassurances, opérations ayant pour objet la transmission de biens immobiliers et de biens meubles incorporels passibles des droits d'enregistrement, opérations relatives aux locations civiles de terrains non aménagés et de locaux nus, etc.) ;
- Les opérations liées au trafic international (manutention bord des produits destinés à l'exportation, navires ou bateaux utilisés pour l'exercice d'une activité en haute mer, etc.) ;
- Les frais de scolarité et de pension perçus par les établissements d'enseignement scolaires ou universitaires ;
- Les prestations relevant de l'exercice légal des professions médicales (examens, consultations, soins, hospitalisations, etc.) ;
- Les opérations de production et de vente portant sur le ciment.

Compte tenu des raisons socio-économiques qui ont justifié l'exonération de ces produits et opérations et de la nécessaire prise en compte de la lutte contre la vie chère, nul doute que des précisions seront apportées à très court terme par le ministère de l'Économie et/ou la Direction générale des impôts, dans l'attente de l'adoption prochaine de la loi de finances pour 2023...

Nicolas Chevrin, associé EY, conseil juridique inscrit (Gabon), conseil fiscal agréé (Cemac)

MATINALE DU CEPS – 8 SEPTEMBRE 2022

M. MULUKU SOULEYMANE TRAORÉ, PRÉSIDENT DE LA GUARANTY TRUST BANK – CÔTE D'IVOIRE

« GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE »

Merci au CEPS de m'offrir à nouveau l'occasion de m'exprimer pour essayer de dresser la synthèse de la matinale qui avait pour objectif de développer le sujet de la gouvernance et du développement en Afrique.

Après une comparaison pertinente entre les potentiels et performances économiques et sociales de la Malaisie et de la Côte d'Ivoire, notamment à travers les indices de développement humain, Monsieur Traoré n'est pas tombé dans le faux dilemme suivant : « pas de démocratie (et donc pas de gouvernance) sans développement » versus « pas de développement sans démocratie ».

Pour les pays africains, il est nécessaire de se doter d'une boîte à outils contenant tous les mécanismes institutionnels et politiques – dont un socle de libertés publiques – avant même de s'intéresser à leur développement, c'est-à-dire produire, transformer, créer revenus et emplois et donc enclencher un processus de croissance et de réduction de la pauvreté. Il est complexe de se lancer dans un processus de croissance-développement et générer les bases d'une large transformation sociale sans jeter en même temps les bases d'un système politique avec des principes et mécanismes de bonne gestion des affaires

publiques, étant entendu que les performances sont très différentes d'un pays à l'autre.

Dès lors, gouvernance et développement sont deux batailles à mener de front, chacune étant censée se nourrir des progrès de l'autre. Pour autant, l'exposé de Monsieur Traoré n'a laissé transparaître aucun antagonisme entre gouvernance et développement qui sont en fait les deux faces d'une même pièce de monnaie ne pouvant aller l'un sans l'autre dans un processus croisé et autoentretenu.

La Côte d'Ivoire, par exemple, a été le premier pays francophone du continent à avoir compris le danger de se laisser enfermer dans des schémas idéologiques. Elle a mené de front l'exploitation de ses richesses et l'édification d'une nation autour d'idéaux politiques fondés sur une constitution et s'est dotée de mécanismes de régulation.

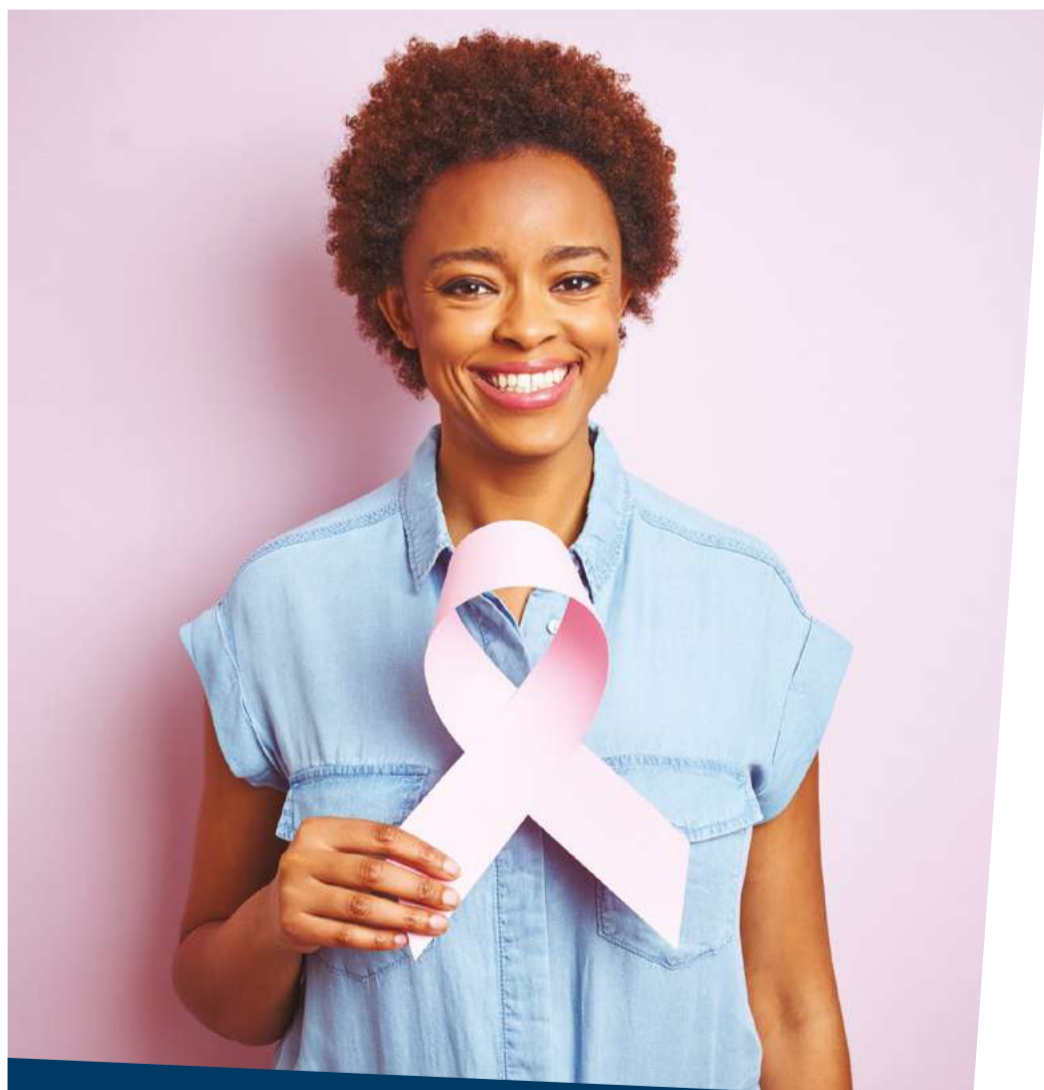
Bien sûr, tout cela ne s'est pas fait sans embûches et tâtonnements et les événements politiques des années 2000 ont montré que la devise « Union – Discipline – Travail » n'était pas

toujours un rempart face aux rudes épreuves traversées. La Côte d'Ivoire a pris conscience de la fragilité de ses acquis politiques et économiques et de la nécessité de s'engager dans un processus de compromis, vertueux, clair et partagé. Dès lors, la question de la singularité du paysage économique, industriel et financier en Afrique soulève celle, plus large, des inégalités au sein de chaque pays comme des grandes disparités entre pays africains, en dépit de quelques avancées dans l'intégration régionale. Et le couple gouvernance-développement pose inévitablement la question des obstacles et atouts, différente d'un pays à l'autre parmi les 54 que compte le continent africain : pays côtiers avec ouverture sur la mer, forestiers ou sahéliens et donc plus ou moins enclavés au regard de leurs réseaux routiers ; pays richement dotés ou monoproduit et disposant de plus ou moins de sources d'énergie pour se diversifier, sachant que la question de l'effondrement des cours des produits de base est depuis longtemps un handicap majeur ; pays fortement peuplés ou pas, avec des défis sanitaires et éducatifs importants ; pays disposant

de larges éventails de compétences – clé de la productivité et de l'innovation – ou en retard et dépendants ; pays où l'accès aux besoins de base est développé ou au contraire restreint, avec des difficultés que la crise sanitaire mondiale a révélées, mais aussi avec des capacités de résilience inégales ; pays où l'accès des PME aux banques est aisé et ceux où obtenir un prêt est une longue épreuve qui conduit parfois à recourir à des systèmes de microfinance prédateurs ; pays confrontés aux dégâts de la corruption et du gaspillage, et ceux davantage soucieux de la bonne gestion des affaires publiques ; pays très ouverts sur le reste du monde comme sur le reste de l'Afrique ou plutôt en marge, sachant que la constitution d'un grand marché commun africain est un gage de réussite ; pays dotés de mécanismes politiques, judiciaires et de gouvernance ouverts et performants et ceux en retard voire en régression, en particulier dans le domaine électoral ; et enfin, pays fortement militarisés, voire encore victimes de leurs tensions ethniques et d'autres, plus soucieux des équilibres et de la construction d'une vision apaisée de leur avenir.

Nous l'avons compris : c'est là que la gouvernance publique comme privée doit jouer son rôle pour minimiser l'impact des faiblesses et maximiser celui des atouts. Exercice peu aisé, car aucun pays n'est irrémédiablement condamné à traîner ses obstacles ni assuré de conserver ses atouts. Sans climat de confiance et sans bonne gouvernance, comment réussir à créer les conditions d'une bonne synergie entre les secteurs industriels et financiers et comment produire, transformer et exporter ? La mondialisation, qui ne fait pas de cadeaux, oblige à s'améliorer, à se transformer, à s'adapter pour rester compétitif, sachant que le Nord n'a pas de leçons à donner aux pays du Sud. S'ajoute, évidemment, l'incursion récente dans l'arène politique, économique et sociale de la gouvernance climatique. Fort heureusement, un grand nombre de pays africains, conscients de l'impact des problèmes climatiques adopte une approche saine de la question, par exemple le Gabon •

Synthèse de William Benichou



Faites-vous dépister!

**Octobre Rose,
mois de la sensibilisation
au Cancer du Sein.**

 **ASCOMA**
GABON
Conseil & Courtier en Assurances

Solutions d'assurance en Afrique

**1^{er} Courtier Indépendant
En Afrique Subsaharienne**



*70 ans d'Afrique
au cœur d'Ascoma*

Agence de Libreville :
Immeuble Shell Gabon
90 rue Ange M'Ba - BP 2138
T. : +241 (0) 11 74 32 90

Agence de Port-Gentil :
Avenue Savorgnan de Brazza - BP 272
T. : +241 (0) 11 74 32 90

INTERVIEW DE MONSIEUR FOLLY KOUSSAWO, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE TRIANON HOMES

DEVENIR PROPRIÉTAIRE : UN RÊVE RÉALISABLE ?

La simple lecture du dossier de presse de Trianon Homes a suscité un vif intérêt de la part de la rédaction. Quoi de plus normal alors que le sujet et l'ensemble des actions, des réactions, des analyses, des ambitions, répondent positivement à l'attente de tout futur propriétaire foncier ? Tout le monde s'accorde à dire qu'actuellement, pour acheter son propre toit, les conditions sont drastiques. Trianon Homes propose un schéma inédit qui entre en adéquation avec les ressources locales et intègre les préoccupations sociales et environnementales. Cette société a prouvé son savoir-faire depuis ses dix ans d'existence : 2012, création de la société ; 2014 première levée de fonds ; 2017, construction du Clos Ambowé ; 2019, livraison du siège de la Setrag ; 2022, livraison de la résidence Loft Park ; et 2023, lancement de la vente sur plan au Gabon. Ces simples révélations ont suffi pour que Les Échos de l'Éco se rapprochent de l'intéressé dans le but de lui poser quelques questions complémentaires.

Biographie de Monsieur Folly Koussawo, directeur général de Trianon Homes

Folly Koussawo est marié et a deux enfants. Diplômé de l'école supérieure de commerce IPAG Paris et titulaire d'un DESS à l'université Panthéon Sorbonne, Folly Koussawo fait ses marques en audit financier chez Grant Thornton avant de se trouver une passion pour la promotion immobilière. Très vite, il rejoint le groupe immobilier Kaufman & Broad où il restera pendant 13 ans et dont il deviendra le directeur de programmes immobiliers d'Île-de-France pendant 7 ans.

En 2012, Folly Koussawo crée Trianon BTP où il est rejoint par Seydou Beye, son directeur technique. Ensemble, ils font de Trianon un acteur majeur du BTP au Gabon en moins de 10 ans.



EE À la lecture de vos réalisations, il nous semble comprendre que vos analyses vous amènent à tourner une partie de votre activité vers la promotion immobilière. Quel est votre manifeste ?

Nous considérons qu'il est temps de créer des projets adaptés aux modes de vie africains.

Les villes africaines se transforment, concentrant une population cosmopolite, moderne et attirée par la croissance d'un continent qui se réinvente chaque jour davantage. Cette attractivité est un défi majeur pour les décideurs qui doivent faire face à une pression urbaine inédite, car d'ici 2050, la taille des villes africaines aura doublé (par rapport à 2020). Aussi, nos villes nécessiteront davantage d'infrastructures, de bâtiments à usage commercial, administratif ou résidentiel, à même de répondre aux standards les plus élevés et aux aspirations des communautés urbaines qui contribuent à bâtir l'Afrique de demain.

Chez Trianon Homes, nous avons fait de ces aspirations le pilier de notre engagement de promoteur constructeur

afin de mettre notre expertise au service des communautés exigeantes qui font bouger l'Afrique. Au défi démographique et urbain répond l'ingéniosité de nos architectes, l'expertise de nos ingénieurs et tout le savoir-faire de nos équipes de construction qui mettent leur talent au service de l'ineffable transformation de nos villes africaines.

EE En 10 ans, vous avez réalisé 80 projets, construit 72 000 m² de surface plancher pour un total de 21 m^{ds} de FCFA de chiffre d'affaires cumulé et créé 2 400 emplois ! Votre ambition est clairement affichée : vous voulez permettre à vos concitoyens de devenir propriétaires et leur en donner les moyens. Quelles sont vos propositions, à quelle tranche de la société s'adressent-elles ?

Nous présentons une large gamme de produits, de différentes strates et chacune d'elle s'adresse à une niche de clientèle potentielle.

EE Sur le plan financier, travaillez-vous avec des banques ? Lesquelles ? Les taux sont-ils négociés ? Quelles sont les garanties ?

La VEFA – vente en état futur d'achèvement – est l'achat d'un bien immobilier sur plan. Elle est pratiquée en Europe et remporte un vif succès du fait



●●● Résidence Loft Park – Villa Léo – Ambowé

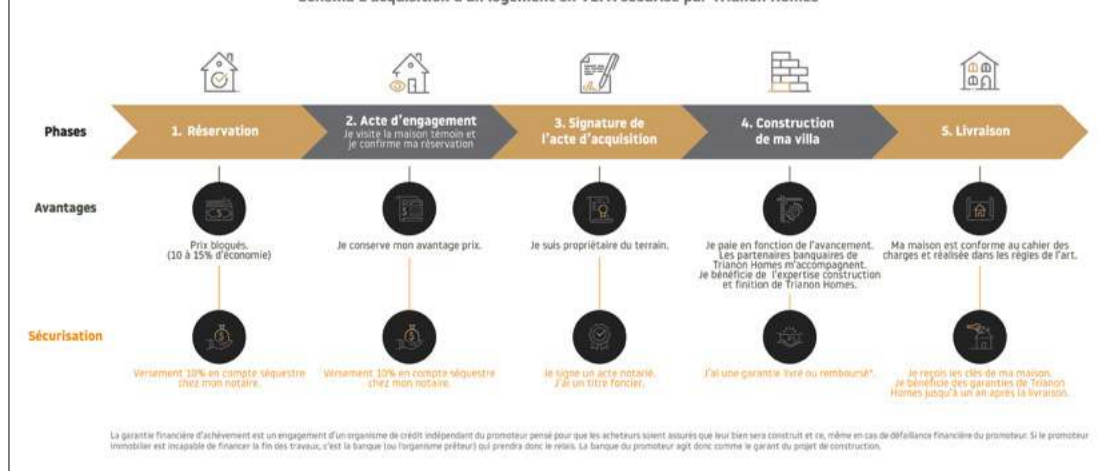
des avantages et des garanties qu'elle présente. En effet, lorsque vous réservez votre futur logement, vous ne versez les fonds ni chez le promoteur ni chez le constructeur, mais chez le notaire qui place vos finances sur un compte séquestre. La deuxième étape consiste à visiter la maison ou l'appartement-témoin et signer auprès de votre notaire un acte authentique de propriété foncière. Cet acte est accompagné d'une garantie financière d'achèvement de la part du promoteur. D'ores et déjà, à ce stade, avant tout, l'acheteur est garanti. Ces trois portes de sécurité sont indispensables pour faire construire et acheter en toute sérénité. C'est à compter de ce moment qu'une partie des

financements sont débloqués et envoyés au promoteur au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

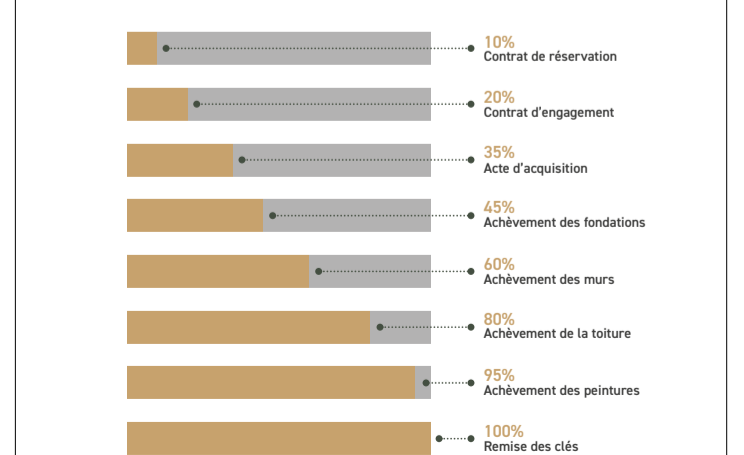
Le financement

Trianon Homes construit en s'appuyant sur deux axes financiers. Le premier repose sur l'augmentation des fonds propres de Trianon via une levée de fonds en cours auprès des fonds Investisseurs et Partenaires : IETP (<https://www.ietp.com>). Il est à noter que ce fonds est déjà au capital de Trianon avec 30 % de participation. Le second repose sur les fonds de l'acquéreur : à la signature de l'acte authentique chez le notaire, l'acquéreur devient propriétaire du foncier et verse les fonds de réservation (10 %), les fonds d'enga-

Schéma d'acquisition d'un logement en VEFA sécurisé par Trianon Homes



Un échéancier de paiement préétabli et contractuel



gements (10 %) plus 15 % le jour de l'acte, soit un total de 35 % du montant de l'acquisition. Trianon fait ensuite des appels de fonds auprès de la banque ou de l'acquéreur en fonction de l'avancement des constructions.

EE **Travaillez-vous avec des banques ?**

Oui, bien entendu. Aujourd'hui, nous sommes en discussion avancée avec plusieurs établissements de la place, Orabank et UBA. Nous entamons également les échanges avec BGFI et Bicig. Les sujets récurrents concernent la durée des crédits qui sont actuellement trop courts (6 à 7 ans). Nous souhaiterions les amener à au moins quinze années. Le problème vient du fait que dans la zone Cemac, nous n'avons pas de refinancement du crédit hypothécaire. Or, c'est ce procédé qui permet aux banques d'accorder des financements à plus long terme. Les taux d'emprunt de la zone Cemac sont effectivement très élevés (de 12 à 15 % environ) alors qu'en Côte d'Ivoire par exemple, nous parvenons à emprunter à 7%, ce qui change tout. C'est un problème de fond qui constitue un frein à la croissance de l'immobilier et *in fine* à la croissance économique globale. Je profite de cette tribune pour plaider auprès des pouvoirs publics : Gabon a des désavantages compétitifs sur le marché immobilier qui pourraient être résorbés facilement.

Permettez-moi de résumer les trois principaux. En premier lieu, la TVA applicable sur les taux d'intérêt des prêts immobiliers : elle augmente le coût du prêt et limite l'accès aux prêts immobiliers pour les futurs propriétaires. En second lieu, les droits d'enregistrement sont à 8 % pour la promotion immobilière : ils pourraient être réduits pour contenir le prix final. À titre d'exemple, les frais de notaire sur le neuf en France sont réduits à 2,5 %. Enfin, l'absence de financement du crédit hypothécaire permettrait d'allonger la durée des prêts, donc de réduire fortement les mensualités des acquéreurs, offrant ainsi à un plus grand nombre de foyers gabonais la possibilité d'accéder à la propriété et d'être financés par les banques.

Il est impératif de mettre en place un système de refinancement des crédits longs à l'échelle nationale. En Afrique

Nos perspectives consistent à consolider nos acquis, notamment au Gabon, à développer notre antenne d'Abidjan en Côte d'Ivoire, à ouvrir et à structurer notre antenne au Sénégal.

Nous travaillons avec les pouvoirs publics puisque notre essence est d'acquérir du foncier.

de l'Ouest, les acquéreurs parviennent à obtenir des crédits sur 20 ans et cela grâce à la CRRH (Caisse régionale de refinancement hypothécaire de l'UEMOA). Cette caisse a été créée en 2010 avec un capital initial de 3,4 m^{ds} de F CFA avec, dans un premier temps, l'implication de 29 banques. Elle en compte aujourd'hui 55.

L'ensemble des banques régionales sont actionnaires de la CRRH (environ 1%) à hauteur de 100 à 200 millions. Les institutions financières complètent le capital : la BOAD pour 17 %, la SFI pour 14% et BIDC et Shelter Afrique pour environ 5 % du capital. La mission de la CRRH est simple : le refinancement des prêts immobiliers octroyés au profit des banques agréées et actionnaires.

La caisse de refinancement hypothécaire pourra ensuite mobiliser des ressources longues sur le marché obligataire. Les grands bailleurs de fonds, BDEAC et BAD, AFD, sont disposés à mettre en place des prêts à conditions préférentielles, « concessionnelles », orientés vers le financement des logements sociaux. Il existe donc des solutions et notre plaidoyer consiste à mettre notre expertise au service de tous. C'est ce procédé qui offre l'opportunité aux acheteurs de bénéficier d'un crédit à plus long terme. Nous reviendrons sur ce sujet dans vos prochaines éditions.

EE **Travaillez-vous avec la SNI ou un autre organisme gouvernemental ?**

Non, nous ne collaborons pas avec la SNI pour l'instant, mais nous sommes ouverts à toute éventualité parce que la SNI est le bailleur social du Gabon et qu'elle dispose de nombreux fonciers disponibles. Cependant, nous travaillons avec les pouvoirs publics puisque notre essence est d'acquérir du foncier. Aujourd'hui, nous l'achetons à des particuliers, des institutions, des SCI, et c'est ainsi que nous sommes en mesure de développer nos projets. Nous sommes à l'écoute de toute opportunité, sachant que le foncier est la matière première d'un projet immobilier. Pour qu'il soit viable, sa valeur doit représenter au maximum 10 à 15 % du projet final.

EE **Pensez-vous construire des lotissements ? Des maisons individuelles ? Des appartements ?**

La période et les opportunités nous orientent plus particulièrement sur la villa individuelle. Les projets sur lesquels nous travaillons en ce moment sont situés à Ambowé, avec des maisons individuelles plutôt haut de gamme, à Glass également avec un immeuble col-



●●● Résidence Loft Park-Villa Nina – Ambowé



●●● Immeuble Glass Park-Glass

lectif d'une vingtaine d'appartements destinés à un profil d'investisseurs plutôt réservés à l'usage locatif.

À Okala, nous avançons sur la construction d'une centaine de maisons destinées à la classe moyenne. Elles seront à la vente, ouvertes par tranche de 30 maisons.

EE **Vos logements peuvent-ils être qualifiés de durables et écologiques ? Êtes-vous certifiés ISO ?**

Nous sommes très sensibles à la question de la durabilité des logements. Dans notre vision, nous considérons qu'il est de notre devoir de nous préoccuper des phénomènes climatiques. Le secteur de la construction utilise 40 % des matières premières et de l'énergie produites à l'échelle mondiale (données Onu Habitat). Dans la pratique nous avons mis en place quelques éléments simples qui concrétisent notre vision.

L'implantation de nos bâtiments sur le terrain est étu-

diée afin de minimiser l'ensoleillement direct sur les baies et si nous y sommes contraints, des systèmes de brise-soleil ou de casquettes au-dessus des baies sont très efficaces pour éviter de créer des logements qui emmagasinent la chaleur.

Dans le même objectif, nous ventilons systématiquement les combles. Nous travaillons avec des briques de terre compressée qui sont une alternative extrêmement intéressante sur le plan thermique, avec une empreinte carbone bien plus faible. À moyen terme, nous envisageons de remplacer les couvertures en tôles, qui sont une aberration sur le plan énergétique, par des tuiles béton par exemple. Pour les dalles béton, nous réfléchissons à une isolation statique à base de matériaux de récupération.

Enfin, quelles que soient les options, nous privilégions l'utilisation de matériaux locaux lorsque la production locale existe. À terme, la production de produits de finition en local est un enjeu majeur (carrelage, colle car-

relage, sanitaires, etc.) d'autant plus qu'il s'agit d'industries relativement simples.

EE **Quelles actions RSE menez-vous ? De combien de collaborateurs se compose votre équipe ?**

Une soixantaine de personnes sont à pied d'œuvre, en interne et dans différents domaines. Les équipes d'encadrement sont managées par des ingénieurs. 85 % de nos collaborateurs sont gabonais. Sur les chantiers, en comptant les aides extérieures, nous sommes environ 200 personnes. Concernant la mixité, il est vrai que nous pouvons encore fournir des efforts sur la féminisation de nos équipes terrain. Néanmoins, 35 % des équipes du siège sont des femmes.

EE **Quelles sont vos perspectives de développement pour la prochaine décennie ?**

Nos perspectives consistent à consolider nos acquis, notamment au Gabon, à développer notre antenne d'Abidjan en Côte d'Ivoire, à ouvrir et à structurer notre antenne au Sénégal ●

* I&P : Investisseurs & Partenaires (I&P) est un groupe pionnier de l'investissement d'impact en Afrique, entièrement dédié au financement et à l'accompagnement des startups et PME en Afrique subsaharienne. 20 ans d'existence, 130 collaborateurs, 12 bureaux et, à leur actif, 400 millions d'euros levés.

www.trianon-homes.com
Contact@trianon-homes.com
 077 07 75 97



●●● Domaine d'Okala-3D Villa Madiba-Okala

Je participe chaque jour aux développements de mon pays.

BERTINE TETCHI
AGENT DE CIRCULATION

CRÉER *plus* POUR DÉVELOPPER LES ÉCHANGES INTRA-AFRICAINS

Bolloré Transport & Logistics opère le premier réseau de logistique intégrée du continent et investit pour fluidifier la circulation des biens et des personnes. Le rail, la route, les fleuves, sont autant de solutions qui permettent le désenclavement des pays sans façade maritime. Le chemin de fer en particulier est une alternative écologique à la route qui réduit la congestion, dans un contexte d'urbanisation et de développement des villes africaines.

NOUS FAISONS BIEN *plus* QUE DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE

INTERVIEW DE MONSIEUR BERNARD AZZI, PDG DE CARREFOUR - PRIX IMPORT GABON

LA FOIRE AUX VINS DU 28 OCTOBRE AU 4 DÉCEMBRE 2022

Chaque année à cette même période, c'est la foire aux vins. Préparer les fêtes de fin d'année, reconstituer sa cave ou simplement découvrir de nouvelles appellations, profiter de prix attractifs, les raisons d'y participer sont multiples et n'ont pas besoin d'être justifiées. Cette édition sera singulière puisque nous serons accueillis dans les locaux de Carrefour - Prix Import. Depuis le mois d'avril, cette grande surface commerciale a fait peau neuve. Nous sommes retournés rencontrer Monsieur Bernard Azzi pour lui demander si les résultats de ces importants investissements sont à la hauteur de ses attentes.

Par Anne-Marie Jobin

EE Monsieur Azzi, un an après l'ouverture de votre premier magasin sous l'enseigne Carrefour et six mois après l'ouverture de la grande surface commerciale du centre-ville, quelles sont vos appréciations ?

Elles ne peuvent qu'être très satisfaisantes. En effet, les résultats parlent d'eux-mêmes. Tout ce que nous a amené Carrefour en termes d'amélioration des services, d'hygiène, de mise en place, de diversité de produits, le tout à des prix très compétitifs, nous démarque sur la place. Nos collaborateurs ont été accompagnés par les équipes de ce grand groupe et le sont encore régulièrement. Ils se sont adaptés et sont aujourd'hui au service et à la hauteur d'une clientèle qui a raison d'attendre le meilleur sur le plan qualitatif. L'Agasa a validé tous ces aspects, particulièrement ceux relatifs à la partie hygiène, à la fraîcheur des produits, à la conservation, notamment au service traiteur, etc., ce qui est un gage de sécurité pour nos clients. Le succès est donc au rendez-vous et nous nous en réjouissons, évidemment !

EE Que deviennent les produits invendus en limite de péremption ?

Le principe est simple, même s'il mérite d'être commenté. Il nous est interdit de donner des produits périmés ou ceux marqués d'une date limite de vente à des associations ou à quiconque. En revanche, certains sont estampillés d'une date de préférence de consommation. Cela signifie que cette date est fluctuante, que les produits concernés sont consommables dans les deux ou trois, voire cinq mois qui suivent. Ils sont alors distribués à des sœurs, des orphelinats, etc.

EE Aujourd'hui, la rentrée des classes est derrière nous, les fêtes de fin d'année approchent, puis ce sera

Pâques. À chaque période un sujet différent. En termes de pourcentage de chiffre d'affaires, quel est l'événement le plus important ?

Décembre est un mois exceptionnel à plusieurs titres. Entre les produits festifs, la pâtisserie, les alcools, les chocolats et les produits qualifiés de nobles comme le foie gras, le saumon, les fruits de mer... les incontournables d'une belle table constituent un pourcentage important du chiffre d'affaires annuel. Ajoutez à cela les jouets qui prennent une place de plus en plus importante.

Mais nous sommes des saisonniers, si j'ose dire. Après les fêtes de fin d'année suivent la Saint-Valentin, la fête des Mères, puis des Pères, Pâques, les vacances, le ramadan, la fête nationale du 17 août et la rentrée scolaire : chaque période est conditionnée à un événement et chacun est symbolisé par des spécialités.

EE En novembre, vous organisez la foire aux vins. Quelle surprise nous réservez-vous ?

Nous vous en réservons plusieurs. Pour la sixième année consécutive, nous organisons la foire aux vins qui rencontre toujours un vif engouement. La nouvelle configuration de la grande surface du centre-ville et tous les autres magasins Carrefour seront en mesure de proposer des vins français de toutes origines : Alsace, Bourgogne, Bordeaux, Côte du Rhône, Loire, sud de la France, etc. Jusqu'à présent, nous proposons principalement des vins bordelais. Cette année, nous étendons davantage notre gamme de produits français et l'enrichissons également de vins d'Italie ou d'Espagne, sans oublier l'Afrique du Sud, l'Amérique latine et même le Liban. On en parle très peu parce que les quantités (14 millions de bouteilles/an) contre 90 millions en France

ne sont pas considérables, mais la qualité mérite d'être découverte par les curieux et les connaisseurs. Ces vins seront proposés cette année.

EE La construction de votre centre commercial avance considérablement. Pouvez-vous nous apporter quelques précisions sur les enseignes intéressées par une implantation et sur les dates d'ouverture ?

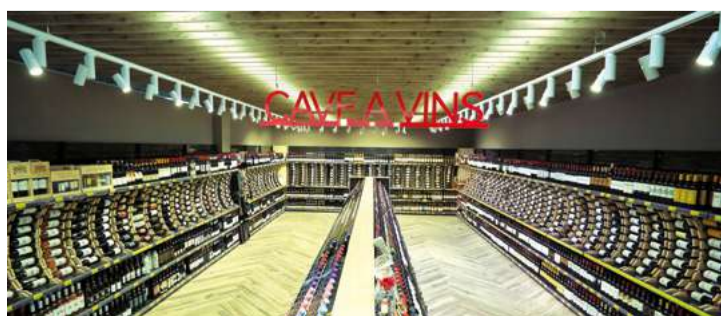
Nous déployons tous les efforts nécessaires pour ouvrir début ou courant décembre. Des signatures sont entérinées,

d'autres sont en cours. Gemo, Mac, Samsonite, Tommy Hilfiger, Mango et aussi une pharmacie, un pressing, un magasin d'optique, un coin restauration composeront ce centre commercial.

EE La Baie des Rois propose d'ores et déjà des espaces commerciaux. Le panneau Carrefour fera-t-il partie du paysage ?

Nous venons de réaliser un investissement très important et nos différents emprunts conséquents sont en phase de traitement. Cependant,

nous observons avec intérêt l'évolution de ce projet. Notre réflexion nous amène à penser que si ce centre du front de mer était ouvert à une société à capital d'investissement immobilier, un consortium, nous examinerions cette opportunité avec une grande attention. Notre secteur d'activités nécessite un espace d'un minimum de 2 000 m² + la construction + logistique, etc. Ces conditions nous obligent à considérer nos investissements immobiliers avec sagesse, mais nous restons attentifs •





Gabon Telecom



Créez Votre compte Moov Money en ligne !

Un ChatBot qui répond à toutes vos questions



Nouveau Site Web

CRÉER VOTRE COMPTE EN LIGNE



Scannez le QR code et accédez au site Moov Money

www.moovmoney.ga

Service client 500

Confort et qualité pour notre
atout le plus précieux : vous.



PONGARA
LODGE

Fraîchement renové pour mieux vous servir, venez découvrir la nouvelle atmosphère de cet hébergement idéal pour un séjour inoubliable au Parc National de Pongara.

Activités

Beach bikes • Randonnée pédestre • Pique-nique dans la savane • Observation d'animaux • Pêche • Kayak sur la lagune • Salle de réunion



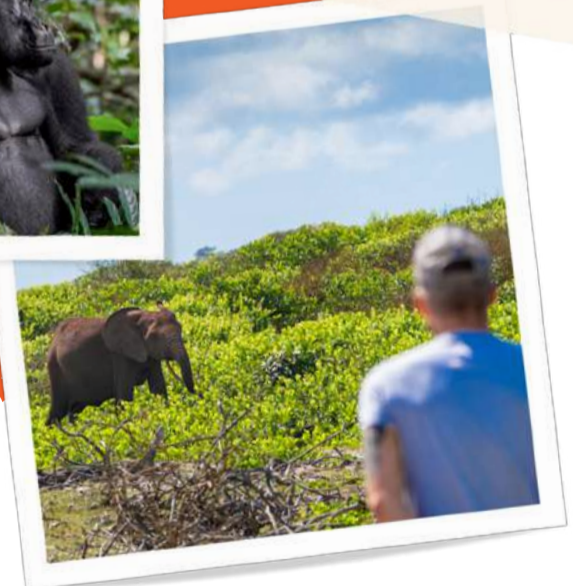
LOANGO
CAMPS



Venez explorer les biodiversités différentes et époustouflantes de 3 camps uniques, pour une aventure exceptionnelle au cœur de la richesse du Parc National de Loango.

Activités

Safari 4x4 • Safari en bateau sur la rivière • Randonnée pédestre
• À la rencontre des gorilles
• Observation d'animaux
• Visite nocturne des crocodiles
• Observation des oiseaux endémiques de la zone
• Pêche sportive



Le surprenant oasis
qui rendra mémorable
votre rencontre avec
mère Nature

+241 74 41 65 69 / +241 74 40 56 05
reservations@luxurygreen-resorts.com
www.luxurygreen-resorts.com

  @luxurygreenresorts



By LUXURY GREEN
RESORTS



LE FEDA, UN PARTENAIRE DES PME AFRICAINES

Le Fonds pour le développement des exportations en Afrique (Feda) lève 670 millions de dollars pour booster l'export africain à valeur ajoutée. Il s'agit d'appuyer les entreprises industrielles avec, en toile de fond, l'ambition de relever le niveau du continent dans le commerce mondial.



La nécessité d'ajouter de la valeur aux exportations africaines est une thématique récurrente ces dernières années. C'est pour répondre à cette urgence que le Fonds pour le développement des exportations en Afrique (Feda) – la branche d'investissement à impact de la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) – vient d'opérer son premier closing de 670 millions de dollars déclinés à travers quatre fonds spécialisés ayant des stratégies complémentaires. « Nous sommes très heureux de ce premier closing qui constitue une première étape dans le financement du déficit en fonds propres dans le secteur du commerce en Afrique. Les différents

fonds générés par Feda faciliteront et augmenteront également les investissements directs étrangers dans les secteurs du commerce et de l'exportation en attirant des institutions de premier plan ayant un intérêt marqué pour le développement de l'Afrique », a déclaré Benedict Oramah, président d'Afreximbank qui a confié, en mai dernier, le pilotage de la stratégie du Feda à la Congolaise Marlène Ngoyi.

PRIVATE EQUITY, CAPITAL-RISQUE... POUR LE « MADE IN AFRICA »

Les quatre fonds qui déploieront ces investissements sont : le Feda Direct

Equity Fund qui injectera 270 millions de dollars en fonds propres et quasi-fonds propres dans diverses entreprises à travers le continent ; le Fonds d'initiatives stratégiques qui disposera de 250 millions de dollars pour appuyer en capitaux les projets à fort impact et catalyseurs du commerce intra-africain et du développement des exportations à valeur ajoutée ; l'Africa Credit Opportunities Fund, dit « fonds de dettes », sera alimenté de 125 millions de dollars ; enfin, un fonds prochainement lancé et axé sur le capital-risque recevra 25 millions de dollars pour miser sur les petites entreprises à travers le continent.

« Conformément à notre mandat, nous visons tous les pays africains tant qu'on arrive à trouver une entreprise qui a besoin d'investissement en equity ou quasi equity avec l'objectif soit de développer le commerce intra-africain, soit de faire de la substitution à l'importation, de la promotion de l'industrialisation ou encore de l'exportation de produits manufacturés. Par exportation à valeur ajoutée, nous entendons toute exportation de produits manufacturés dont la transformation s'est faite en Afrique ».

COMBLER UN FOSSÉ DE 110 MILLIARDS DE DOLLARS

En créant le Feda en 2019, Afreximbank affichait clairement l'ambition de combler un important gap financier qui empêche les entreprises exportatrices de relever le niveau de leur business et du commerce en général. Selon l'expert, les études menées en interne ont permis de lever le voile sur « un déficit de financement en fonds propres d'environ 110 mds de dollars en Afrique

dans les domaines qui favorisent le commerce intra-africain et le développement des exportations de produits manufacturés ainsi que le développement de la chaîne de valeur industrielle en Afrique ».

Dès son opérationnalisation à l'automne 2021, à la suite de l'adhésion du Rwanda – pays abritant le siège de l'entité –, le Feda a réalisé son tout premier investissement dans Liquid, la firme du milliardaire zimbabwéen Strive Masiyiwa qui construit depuis quelques années le premier réseau de fibre optique traversant toute l'Afrique. Depuis lors, la Mauritanie, le Togo, la Guinée et le Soudan du Sud ont ratifié l'accord de création du fonds. L'objectif de Marlène Ngoyi est de décrocher l'adhésion des autres pays du continent.

Bien que leur valeur reste légèrement inférieure à celle des importations, les exportations africaines ont connu une hausse de 40 % en 2021, à 572,59 mds de dollars, selon le rapport 2022 d'Afreximbank sur le commerce de l'Afrique. Alors que jusqu'au début des années 2010, l'Europe était la première destination des exportations africaines, le « vieux continent » est désormais dépassé par l'Asie. L'Amérique du Nord a considérablement réduit ses importations africaines, tandis que les pays africains livrent de plus en plus aux marchés du Moyen-Orient. Historiquement, ces exportations sont dominées par les matières premières minières, énergétiques et agricoles, livrées à l'état brut.

Dans le cadre de l'agenda 2063 de l'Union africaine (UA) et de la Zone de libre-échange continentale (Zlecaf), l'un des objectifs phares du continent est l'industrialisation,

« À la différence des banques, nous supportons tous les risques avec les entreprises. »

dans le but non seulement de faire monter l'Afrique en puissance, qui ne représente actuellement que 3 % du commerce mondial, mais aussi d'augmenter le commerce intra-africain afin d'élargir l'horizon des entreprises partout en Afrique. « L'une des grosses différences au niveau économique entre les pays développés et ceux en voie de développement réside dans la production manufacturière et dans les échanges intracommunautaires/régionaux (UE, USA, Asie) qui sont source de création de valeur et d'emplois pour les pays développés, renforçant ainsi les indicateurs économiques de ces pays. Comme vous pouvez le constater, dans la plupart des cas, c'est l'opposé de ce qui se fait dans la plupart des pays africains », explique Marlène Ngoyi.

Dans la dynamique qui est désormais sienne, le Feda – par la voix de sa dirigeante – entend se positionner en étroit partenaire des PME africaines : « À la différence des banques, nous sommes un fonds Equity qui investit comme actionnaire et donc supporte tous les risques liés à ce titre, au même titre que les actionnaires existants de l'entreprise dans laquelle nous investissons. Nous ne demandons pas de garanties en tant que telles, mais des droits qui sont liés à notre rôle d'actionnaire » ●

Source : La Tribune Afrique



**TRIANON
HOMES**

LE BON PLAN



**RÉSERVEZ LA RÉSIDENCE
DE VOS RÊVES
À PARTIR DE 6 000 000 FCFA***

Appelez le 077 07 75 97 • www.trianon-homes.com

* Prix correspondant au premier échéancier pour un achat en VEFA

OCTOBRE ROSE : FAITES-VOUS DÉPISTER

UN CANCER N'EST PAS UN ENNEMI, C'EST UN ADVERSAIRE QUE L'ON DOIT COMBATTRE. SOYONS PLUS FORTES QUE LUI !



QUI EST À L'ORIGINE D'OCTOBRE ROSE ?

En 1992, Evelyn H. Lauder, vice-présidente d'Estée Lauder, et Alexandra Penney, rédactrice en chef du magazine Self, s'associent pour créer un numéro spécial sur le cancer du sein. La belle-fille d'Estée Lauder est en rémission et souhaite sensibiliser les femmes sur cette question. L'année suivante, elles lanceront leur fondation pour la recherche contre le cancer du sein dont découleront le ruban rose et la campagne de prévention.

POURQUOI UN RUBAN ROSE ?

L'idée a germé dans le cerveau d'Alexandra Penney : un ruban rose qui symboliserait spécifiquement ce combat contre le cancer du sein et serait distribué dans les magasins de leur enseigne. La couleur précise sera déterminée par le groupe de cosmétiques : c'est une de leurs teintes les plus vendues.

QUAND EST NÉE L'INITIATIVE AU GABON ?

« Octobre rose », opération lancée au Gabon en 2013 par la Fondation Sylvia

Bongo Ondimba, a été l'occasion de renforcer les actions de sensibilisation, de prévention et de détection sur l'ensemble du territoire. Les résultats parlent d'eux-mêmes.

Depuis la publication et la diffusion du Guide de détection précoce des cancers du col et du sein en octobre 2014 et la circulaire ministérielle instituant la gratuité du dépistage du cancer du sein :

- 94 119 femmes ont bénéficié d'un dépistage du cancer du sein et de l'utérus ;
- 249 prestataires de santé ont été formés ;
- 54 unités de détection précoce ont été réhabilitées et équipées ;
- 9 provinces sont couvertes ;
- Plus de 600 000 femmes ont été directement informées sur les cancers par les volontaires de la Fondation ;
- 274 patientes atteintes du cancer ont été accueillies depuis l'ouverture de la Maison d'Alice ;
- 86 malades du cancer ont été accompagnées en soins à domicile depuis la création de l'équipe mobile des soins palliatifs en septembre 2017 ;
- 1 unité mobile a été lancée octobre 2016.

Véronica Mombiéla a gagné son combat



Avant

Après

L'IIA PRÉSENTE THE COSO CERTIFICATE

The COSO Certificate est un certificat professionnel délivré par The Institute of Internal Audit (IIA), organisme professionnel d'autorité mondiale, porte-voix de la profession d'audit interne et leader incontesté dans la formation, la formulation des normes, lignes directrices et certification. The COSO Certificate permet de démontrer et de développer son expertise dans la conception, le déploiement et l'animation d'un référentiel de contrôle interne.



Le contexte évolutif qui prévaut dans l'environnement économique mondial conduit les organisations à adapter leurs modes de gestion tant sur un pan organisationnel, fonctionnel qu'opérationnel. Nous assistons à une quête croissante de la bonne combinaison de fonctionnement interne, l'objectif essentiel étant le soutien de la continuité des activités, la pérennité et l'opportunité de se réinventer et de s'adapter à une situation, à une actualité.

La maîtrise du cadre interne de fonctionnement s'impose à la table des discussions et devient un enjeu primordial pour les hauts organes de décision face à un environnement qui présente de nombreux défis à relever. Les organisations sont de plus en plus conscientes qu'un bon fonctionnement interne, voire un contrôle interne, constitue une force pour chaque entité. Cela passe par la mise en place et l'utilisation d'un système d'organisation créé par et avec des personnes, des mécanismes, des méthodes et des outils adéquats.

Bien déployé, le contrôle interne conduira l'entité à prêter une attention particulière à son fonctionnement interne. Toutes les structures doivent pouvoir développer le contrôle interne au sein de leur organisation. La gestion doit pouvoir être encadrée et organisée à travers un dispositif appelé « dispositif de contrôle interne » dont le rôle est de mettre en œuvre la vision de l'entreprise, sa stratégie, ses actions opé-

rationnelles et de maîtriser les risques. Le dispositif de contrôle permettra d'asseoir une gestion efficace et efficiente visant à répondre aux objectifs fixés tout en s'assurant de l'amélioration continue de l'organisation.

Le déploiement du dispositif de contrôle interne demande l'implication de tous les acteurs qui interviennent dans la structure et surtout d'être conduit par des collaborateurs aguerris en la matière. La conception et le déploiement d'un dispositif de contrôle interne efficace sont un réel défi.

IIA Gabon offre la possibilité aux entreprises, aux organisations publiques et parapubliques de s'entourer de collaborateurs experts dans la conception, le déploiement, l'animation d'un référentiel de contrôle interne en participant au programme Formation et préparation COSO Certificate dont la session se tiendra à Libreville les 26, 27 et 28 octobre 2022 prochains. Cette session sera animée par Eric Freudenreich expert certifié, CIA, COSO IC et ERM, formateur IFACI et accrédité IIA Global pour l'animation des formations COSO •

Contacts IIA Gabon - mail : iia-gabon@theiia.org ou 2016agaci@gmail.com
Tél : +241 77 54 85 46 ou +241 77 42 99 55
Venez obtenir votre badge COSO Certificate



À CEUX QUI NOUS FONT CONFIANCE



CABINET D'EXPERTISE 100% DÉDIÉ AU SECTEUR CARITATIF, AU CONSEIL AUPRÈS DES BAILLEURS DE FONDS ET AUX ENTREPRISES CITOYENNES



Résidence Floria 1, bord de mer, Libreville Gabon
Tél : 076 50 65 20 / www.africasso.com



Soutenir la relève notre combat



Nous vous devons

plus qu'un service



PARIS

À PARTIR DE

630 000^{FCFA*}

S'ENVOLER EN TOUTE ÉLÉGANCE

AIRFRANCE



*Tarif TTC aller-retour, hors frais de service, au départ de Libreville. Achetez entre le 06 octobre 2022 et le 05 novembre 2022, envolez-vous entre le 06 octobre et le 02 décembre 2022 ou entre le 15 janvier et le 15 février 2023. Séjour de 6 jours minimum et 1 mois maximum. Offre soumise à conditions et disponibilités, modifiable sans préavis. Renseignez-vous au +241 11 79 64 64 tous les jours de 08h à 19h sur www.airfrance.ga ou auprès de votre agence de voyages.